

# CONJONCTION

No. 49

*Gaston Monnerville* — L'Amérique latine et la France

*J. G. Fevrier* — La politique française d'investissements

## POEMES

*R. C. B.* — Fantaisie

*Yves Deltour* — Reflets, — Brumes

*Steve Morven* — Chanson d'amour — Siècle

## SILHOUETTE

*Max Bissainthe, par Simon B. Lardo*

## COURRIER DE FRANCE

La civilisation européenne occidentale et l'école,  
*par Janine Auscher*

Bilan des recherches scientifiques en France, *par Andrée Fabre*

Lucien Febvre et l'Histoire, *par Jean-Louis Bruch*

Les livres

## LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

*Occide Jeanty, par Franck Claude*

*Macaque et Compère Chien, par Ulysse Pierre-Louis*

Livres et revues

## CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



# CONJONCTION

No. 49

*Gaston Monnerville* — L'Amérique latine et la France

*J. G. Fevrier* — La politique française d'investissements

## POEMES

*R. C. B.* — Fantaisie

*Yves Deltour* — Reflets, — Brumes

*Steeve Morven* — Chanson d'amour — Siècle

## SILHOUETTE

*Max Bissainthe*, par *Simon B. Lardo*

## COURRIER DE FRANCE

La civilisation européenne occidentale et l'école,  
par *Janine Auscher*

Bilan des recherches scientifiques en France, par *Andrée Fabre*

Lucien Febvre et l'Histoire, par *Jean-Louis Bruch*

Les livres

## LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Occide Jeanty, par *Franck Claude*

Macaque et Compère Chien, par *Ulysse Pierre-Louis*

Livres et revues

## CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE





# CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

## SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

## SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.



# CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti ..... \$ 3,00

France et étranger ..... \$ 3,50

LE NUMERO SEPARÉ :

Haïti ..... Gdes. 3,00

Etranger ..... \$ 0,70

DEPOSITAIRES :

**HAÏTI** : Librairies et Institut Français.

**FRANCE ET UNION FRANÇAISE** : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

**CANADA** : Benoit Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

## SOMMAIRE

---

Gaston Monnerville — <i>L'Amérique latine et la France</i> .....	5	
J. G. Février — <i>La politique française d'investissements</i> .....	12	
<b>POEMES</b>		
R. C. B. — <i>Fantaisie</i> .....	16	
Yves Deltour — <i>Reflets</i> .....	16	
	<i>Brumes</i> .....	17
Steeve Morven — <i>Chanson d'amour</i> .....	17	
	<i>Siècle</i> .....	18
<b>SILHOUETTE</b>		
Max Bissainthe, <i>par Simon Lando</i> .....	19	
<b>COURRIER DE FRANCE</b>		
La civilisation européenne occidentale et l'école, <i>par Janine Auscher</i> .....	21	
Bilan des recherches scientifiques en France, <i>par Andrée Fabre</i> .....	24	
Lucien Febvre et l'Histoire, <i>par Jean-Louis Bruch</i> .....	27	
Les livres.....	30	
<b>LÉTTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI</b>		
Occide Jeanty, <i>par Franck Claude</i> .....	40	
Macaque et Compère Chien, <i>par Ulysse Pierre-Louis</i> .....	41	
Livres et revues.....	45	
<b>CHRONIQUE</b> .....	50	



## L'AMÉRIQUE LATINE ET LA FRANCE (\*)

*par Gaston Monnerville*

Accueilli aujourd'hui dans cette magnifique Maison de l'Amérique Latine, je voudrais que mes premières paroles traduisent la joie que j'éprouve à me trouver au sein de ce foyer de vigilante amitié et de rapprochement, sur lequel veillent avec un soin jaloux, non seulement ceux qui l'ont fondé et qui l'animent, M. le Professeur Pasteur Valléry-Radot, et mon ami Robert de Billy, mais encore vous tous, Messieurs, qui représentez vingt nations du continent latin de l'Amérique.

Et pour ajouter à ma gratitude et à ma confusion, vous avez associé à cette aimable rencontre ces dames qui, par l'éclat de leur élégance et de leur grâce, me rappellent la luxuriance des fleurs de nos pays, paradis des catleyas et des orchidées, et où, plus qu'ailleurs peut-être, femmes et fleurs sont sœurs immortelles.

Les uns et les autres, d'un même cœur, vous avez réussi à développer les relations les plus aimables entre les élites de peuples que sépare un océan ; mais surtout vous êtes parvenus à rendre plus facile et plus efficace la compréhension réciproque des esprits.

Grâce à vous, la France peut s'enorgueillir maintenant, seule nation au monde, de posséder un Institut des hautes études d'Amérique latine, qui étendra encore le rayonnement de votre œuvre.

Je voudrais aussi vous dire que le Président du Conseil de la République apprécie le prix de l'honneur qui lui est fait, et vous marquer que la seconde Assemblée du Parlement français est particulièrement sensible à votre délicate attention.

C'est qu'elle mérite d'être ainsi associée à vos efforts.

Nous savons tous en France, avec quelle attention, avec quelle sympathie — sans risque de me tromper, je dirais même quelle tendresse — toutes les nations d'Amérique Latine se penchent vers la France. Nous savons tous combien la vie de notre

---

\* Discours prononcé à l'occasion de la fondation de la Maison de l'Amérique Latine, le 18 novembre 1953, à Paris.

pays, combien son destin sont à la base de vos préoccupations les plus profondes.

C'est que tout dans le domaine de l'esprit, nous rapproche.

Tous nous sommes les fils et les bénéficiaires d'une grande civilisation — la civilisation latine.

Tous nous devons en assurer dans l'union la plus complète, la plus fraternelle, la continuation et le développement.

La France ne faillit pas à cette tâche.

La Constitution actuelle a marqué, dans son préambule, notre fidélité à ces règles d'or de la sagesse et du progrès humain, celles qui doivent être communes au genre humain.

Sur le plan intérieur, elle pouvait apparaître comme une construction assez éloignée de ce que nous avons connu jusqu'alors.

Mais dans ce pays, les traditions longuement élaborées ont conservé leur efficacité ; et ce Conseil de la République, que l'on avait voulu mineur, qui ne voit la place qu'il a prise dans la Nation ?

Ses préoccupations sont les plus hautes, et il s'est toujours attaché à déceler ce qui peut conduire au meilleur, soit dans l'ordre intérieur, soit dans l'ordre extérieur. Ai-je besoin de rappeler la haute tenue de ses récents débats touchant notamment la Communauté européenne de défense et la question du Viet-Nam ?

C'est qu'il est représentatif de cet aspect de l'esprit français, de cette sagesse antique qui nous est commune.

Et si ses pouvoirs législatifs sont de faible étendue, son importance morale est grande.

Resté fidèles à l'exemple du grand Sénat d'autrefois, il a pu, peu à peu, en reprendre la noble figure.

L'homme se dépasse souvent dans des créations de l'esprit que sa nature ne rejoint que lentement.

La France est en même temps pays de révolutions, et de lente évolution. D'aucuns s'en réjouissent. D'autres le regrettent.

Ce sont des faits. L'Histoire est là.

C'est pourquoi nous pensons que le Conseil de la République redeviendra le vrai Sénat qui convient à la France.

\*  
\* \*

Mais, Messieurs, en invitant le Président du Conseil de la République, c'est un des vôtres que vous avez convié. Ainsi votre geste me touche doublement.

Car, Antillais par mon ascendance, je suis Guyanais par le lieu de ma naissance.

Et l'immense forêt de l'Amazone s'étale, par degrés, jusque sur les côtes de mon pays pour venir se mirer dans les eaux de l'Atlantique.

Ma terre natale ? Jetez par la pensée un regard sur le continent américain, de l'Alaska à la Terre de Feu. D'un pôle à l'autre, vous ne trouverez qu'un coin de cet immense continent où flotte le drapeau tricolore ; c'est la Guyane française appelée la « *France équinoxiale* », limitrophe du Brésil, et grâce à qui la France est voisine de vos patries respectives.

Ma terre natale ? C'est selon la très belle et très exacte image de Jaurès, une « parcelle de France palpitant sous d'autres cieux ».

Après avoir gravité, pendant trois siècles, dans l'orbite française, elle est véritablement devenue terre de France : la voici désormais département français. Comment d'ailleurs imaginer qu'il pût en être autrement ?

Ces populations des Antilles et de la Guyane française, imprégnées de la culture française, sont filles de la civilisation méditerranéenne.

Si poussée y est, depuis longtemps, l'assimilation culturelle avec la Métropole française, que, sur les bancs de l'école publique — permettez-moi de le rappeler, non sans sourire — j'apprenais que nos ancêtres avaient les yeux bleus, de longs cheveux blonds, et s'appelaient les Gaulois !

Mais voici une réminiscence plus sérieuse et plus émouvante. C'est dans ce petit pays lointain qu'écolier émerveillé, j'ai appris à me familiariser avec la pensée d'un Virgile, de Lucrèce ou de Plaute. Et ma mémoire d'enfant se grisait de la cadence des vers latins, si elle n'en saisissait pas encore toute la philosophie ou la souriante ironie.

Récemment, alors que j'étais reçu au Sénat de Rome, j'évoquais l'émotion que je ressentis — avec quelle profondeur — lorsqu'il y a vingt ans, du haut du Capitole, je me penchai, pour la première fois, sur ce qui reste de la *Roma Quadrata*, espace exigü d'où l'humanisme latin partit à la conquête du monde, pour tisser entre les hommes le réseau indestructible de la compréhension et de la fraternité humaines.

C'est cela que j'ai appris sur notre continent d'Amérique Latine, grâce à l'apport de la France qui nous a donné à la fois la liberté, et, ce qui est mieux, le goût de la liberté. Vous comprendrez que, sans réticence, nous ayons vécu ses souffrances et ses joies, que nous ayons consenti le sacrifice du sang pour la défense de ses droits qui sont ceux de tous les peuples libres à conserver leur liberté.

Vous comprendrez aussi que, façonnés à l'image de ses fils, et ayant le droit de choisir, nous ayons demandé notre totale intégration dans son sein ; car, il faut le répéter, c'est à la demande, maintes fois présentée, des populations autochtones, que ces contrées sont devenues des départements français.

N'y a-t-il pas là une preuve éclatante de la réussite de la France ? Je ne connais pas d'autre exemple au monde d'une telle assimilation volontaire.

Si nous l'avons demandée, c'est précisément parce que nous avons conscience d'être partie du lien charnel, doublant et comportant le lien spirituel, qui unit la France à l'Amérique latine.

Je crois que nous ne pouvons que nous réjouir, vous et nous, attachés aux mêmes valeurs spirituelles, de l'existence de ces centres de culture française, donc latine, sur le continent sud-américain, et en Amérique centrale, que sont la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique ; sans oublier la République d'Haïti, qui se réclame de son passé français, et qui, pour parler comme l'un de ses poètes, fait partie de ces îles « qu'a frôlées l'aile de la Marseillaise. »

J'ai parlé de la France ; mais, Messieurs, ce sont vos pays qu'en même temps j'exaltais, car je connais votre attachement à son passé, à sa culture, à sa mission, dans lesquels, peuples latins, vous vous reconnaissez vous-mêmes. Edouard Bonnefous le marquait très justement dans une récente étude sur l'Amérique latine : « l'universalité, caractéristique essentielle de la culture française, est aussi la marque de tous les grands esprits de l'Amérique latine ».

Pour ma part, de tous les témoignages que j'ai lus sur la France, l'un de ceux qui m'ont le plus frappé, sans doute parce qu'il a le mieux senti et traduit la psychologie et l'âme même de notre pays, c'est le livre exaltant, hymne éperdu de tendresse, que l'un des vôtres, Ventura Garcia Calderon, lui a dédié : « *Cette France que nous aimons.* »

« La France intellectuelle, écrit-il, a fait un grand pas de compréhension vers les autres peuples en justifiant ainsi l'universalité qui est à la base de toute nation missionnaire. Nous sommes certains de la pérennité d'une telle lumière. »

Et rappelant que la mission se résume, en dernière analyse, en responsabilités pour toute âme noble, il ajoute : « *La France est nécessaire au monde comme le levain et le sel.* »

La connaissant bien, pour l'avoir vue dans l'épreuve comme dans la gloire, il précise — ce qui nous est infiniment doux : « *Elle ne se veut pas redoutable, mais nécessaire et fraternelle.* »

C'est l'image même de votre propre idéal.

Nous savons que l'homme qui porte en lui le désir légitime de mieux être, tourne volontiers ses regards vers les richesses matérielles.

Mais ce dont nous sommes tous certains, vous et nous, c'est que la richesse matérielle, essentiellement périssable, avilit l'homme, si sa recherche l'absorbe au point de le détourner du seul maintien de la paix.

Cet héritage de l'humanisme gréco-latin qui nous est commun, et qu'avec une originalité créatrice qui fait l'admiration du monde, vous avez su harmoniser avec les nécessités et les ressources de vos propres pays, il suscite en vous, comme en nous, la volonté de compréhension humaine, la recherche de la confrontation des idées et des doctrines d'où qu'elles viennent ; il favorise le contact entre les peuples, aide à l'établissement et au patrimoine vrai : la richesse intellectuelle.

Il oppose à l'orgueil sans borne de la force, qui tient ses décisions pour définitives, la mesure et la pensée réfléchie qui considèrent le meilleur comme toujours perfectible.

Il rend l'homme à lui-même, l'élève, le magnifie, l'humanise.

*Il le restitue à l'Esprit.*

Le génie latin, le vôtre, nous conduit vers un univers fondé sur des individualités pensantes plutôt que vers des masses obéissant sans contrôle, et aux réactions abolies.

Il sait respecter le patrimoine moral et culturel de chaque nation. N'est-il pas admirable que Rome adoptât les divinités des nations qu'elle soumettait ; qu'elle conférât la citoyenneté à ses sujets, qu'elle sût assimiler et s'assimiler ?

Ce flambeau projeta sa lumière sur toutes les parties du monde. Vous et nous, l'avons porté partout.

Mais pas plus que nous, vous n'acceptez qu'aucun écran en vienne assombrir l'éclat.

Dans la défense de l'idée latine, vous avez toujours été sur les crêtes ; et ce nous fut souvent un grand réconfort.

Avec constance, courage et fierté, vous l'avez maintes fois sauvegardée ; notamment lorsque, luttant contre ceux qui prétendaient revenir sur une tradition séculaire, vous avez exigé et obtenu que la langue française restât langue diplomatique dans les conférences internationales.

C'est elle aussi que, dans les combats pour la liberté dont vous avez la passion et où vous avez toujours été en pointe, vous défendiez encore, avec Bolivar, Miranda, San-Martin, Toussaint-Louverture, et tant d'autres !

C'est sur elle que vous vous affligiez lorsque la force sembla, pour un temps, triompher de l'esprit.

Combien de traits admirables ou touchants nous ont été rapportés ! Celui-ci par exemple.

Le Président du Sénat de l'une de vos Républiques me disait avoir vu sa mère fondre en larmes à l'annonce de l'occupation de Paris. Et comme il voulut la consoler affectueusement : « Ce n'est pas de tristesse mais de joie que je pleure, lui répondit-elle, car je pense au jour où la France enfin victorieuse sera délivrée ».

Qu'importent donc les milliers de kilomètres qui peuvent nous séparer de tels cœurs, de telles pensées si fraternelles.

L'Europe n'est pas loin de l'Amérique Latine.

L'Europe, telle qu'elle existe — l'Europe de l'avenir — sont des sources de préoccupations pour le monde entier.

Mais si, sous d'autres cieux, ces préoccupations se placent sous le signe du seul intérêt immédiat, je suis certain que, dans toutes les nations de l'Amérique Latine, prédomine le souci du respect de notre commune civilisation qui, il faut le rappeler, est celle qui a valu la plus grande somme de bonheur à toutes les nations filles de la latinité.

Notre Devoir est de maintenir ce patrimoine si précieux ; cette civilisation latine qui donne du goût à la vie, qui grandit l'homme et le hisse dans la pleine lumière de la connaissance et du fraternel amour.

Telle est notre mission. Les peuples latins ont charge d'âmes.

Avons-nous toujours fait ce qui convenait pour atteindre ce but ?

Nos voix ont-elles toujours été unies pour cette tâche essentielle ?

Songeons-y avec gravité.

Les frères doivent rester unis pour la sauvegarde de leur commun foyer.

S'ils hésitent, s'ils renoncent, craignons que les pierres du foyer ne puissent plus s'assembler que pour un mausolée.

Mais, notre rencontre de ce jour est la preuve de notre volonté de maintenir.

Une confiance profonde dans la vie est la constante la plus certaine des peuples latins.

Vertu qui leur donne la force de surmonter les plus dures épreuves, de ressurgir alors qu'on les croit disparus, de s'élever jusqu'aux plus hauts sommets, et de ranimer les volontés défaillantes à la chaleur de cette flamme : L'ESPERANCE.

## LA POLITIQUE FRANÇAISE D'INVESTISSEMENT

*par J. G. Février*

Après la dernière guerre la France s'est trouvée devant la nécessité impérieuse de renouveler, d'accroître et de moderniser son outillage. Ce dernier était souvent vieux, car il datait en partie des années qui avaient suivi la première guerre mondiale ; il était insuffisant, car durant l'occupation, il avait été utilisé sans aucun ménagement par les Allemands, et les usines françaises avaient servi de cible à l'aviation alliée. Un immense effort de restauration s'imposait donc. Les ressources privées n'y pouvaient suffire ; d'ailleurs de grandes industries, comme les charbonnages, le gaz, l'électricité, avaient été nationalisées ; d'autre part l'inflation et la dévaluation monétaire avaient découragé l'épargne. Enfin la France sortait épuisée de cinq années de guerre, d'exploitation abusive par l'ennemi, de pillages incessants : le budget normal ne pouvait faire face à de telles dépenses ; et la crainte de nouvelles dévaluations paralysait le placement d'emprunts publics de grande envergure. Une aide étrangère était nécessaire : elle fut généreusement accordée par les Etats-Unis. Ainsi fut rendue possible la réalisation du premier plan de modernisation et d'équipement, dit « plan Monnet » (1947 - 1951) et la mise en marche du second.

Il ne faudrait pas pourtant s'imaginer que le relèvement économique de la France soit dû uniquement à l'aide américaine. Durant les cinq années du premier plan, les dépenses totales d'investissement ont atteint 5.000 milliards de frs. Sur ce chiffre, 1.584 milliards de frs. ont été fournis par les entreprises elles-mêmes sous forme d'autofinancement ; 390 milliards par des emprunts placés sur le marché public ; 2.247 milliards par le Trésor (dont 846 milliards provenant de l'aide américaine) ; 778 milliards par des crédits bancaires ou des prêts d'organismes spécialisés. Ainsi la participation américaine a représenté seulement 17% des dépenses totale ; cette constatation ne vise pas à minimiser l'aide généreuse que les Etats-Unis ont apportée à la France, mais à souligner l'ampleur de l'effort fourni par la France elle-même.

Le premier plan a accordé une priorité absolue aux inves-

tissements dans les industries de base, à savoir : la production d'énergie (charbon, électricité, carburants), d'acier et de ciment, les transports, les produits servant à l'agriculture (engrais, machines agricoles), etc. C'est seulement dans le second plan qu'une large part a été accordée à l'équipement dit « léger » (certaines catégories de machines, par exemple) et à la construction de locaux d'habitation.

Cette politique a soulevé des critiques et provoqué des déceptions. Elle reposait évidemment sur une conception de caractère à la fois théorique et technique, à savoir qu'il fallait commencer par les industries de base ; que l'accroissement des productions fondamentales devait entraîner automatiquement, d'un bout à l'autre du processus de fabrication, une animation générale des affaires ; qu'en produisant plus, on abaissait les frais de revient, stimulait la consommation et facilitait l'exportation. En fait les résultats n'ont pas répondu intégralement aux espérances.

On a fait remarquer, en s'appuyant sur les indices officiels, que le taux d'activité de l'économie française n'avait augmenté que de 16% par rapport à 1929, alors-que le plan avait prévu un accroissement de 25%. D'autre part la balance commerciale est restée lourdement déficitaire et la balance des paiements n'a pu être équilibrée qu'en restreignant très énergiquement les importations. Dans beaucoup d'industries (charbonnages, industrie chimique, textiles, chaussures) on signale actuellement des difficultés pour écouler les stocks qui se sont accumulés. L'activité du bâtiment reste absolument insuffisante pour répondre aux besoins. L'agriculture souffre de la surproduction et cependant l'exportation de ses produits est plus difficile que jamais. Enfin le développement économique des territoires d'outre-mer n'a pas répondu à l'effort financier de la métropole.

Dans ces reproches il y a un peu de vérité et beaucoup d'injustice. L'injustice consiste à rendre le plan Monnet responsable de facteurs sur lesquels il n'a aucune prise.

Parmi ces facteurs il faut compter en premier lieu ceux qui résultent de la situation internationale, soit économique, soit politique. Il existe actuellement dans beaucoup de pays une crise de surproduction agricole ; elle est à coup sûr plus grave aux Etats-Unis qu'en France. Mais la production agricole ne se règle pas aussi aisément que la production industrielle ; ne vaut-il pas mieux pour la France participer à cette surproduction générale plutôt que manquer de pain et de sucre, comme ce fut le cas

durant les premières années d'après-guerre ? Soit encore le cas du déficit de la balance commerciale ; ce déficit est dû pour une bonne part à ce que les échanges de la France avec les pays de l'Est européen sont réduits au minimum. Par solidarité politique avec les Etats-Unis, la France s'interdit toute exportation de produits dits « stratégiques » (et la liste en est longue) de l'autre côté du « rideau de fer » ; en conséquence elle ne peut rien y acheter non plus et elle est obligée pour se procurer du bois, du maïs, de l'antracite, du pétrole ou des fourrures, de s'adresser à des pays avec lesquels sa balance commerciale est déjà déficitaire. Mais le plan de modernisation et d'équipement n'y est pour rien.

On pourrait multiplier les exemples de ce genre. Il est bien certain que le problème de la construction des logements n'est toujours pas résolu : il conditionne la reprise de l'activité économique, car le bâtiment emploie une main-d'œuvre nombreuse et donne du travail aux industries les plus diverses. C'est aussi une des conditions de la paix sociale : l'ouvrier demande avant tout du travail et un toit. Mais, dans les conditions présentes, une politique de construction suppose un très gros effort financier de la part de l'Etat français.

La France pouvait espérer, après les dures épreuves qu'elle avait subies au cours de la deuxième guerre mondiale, qu'elle jouirait d'une période plus ou moins longue de tranquillité pour restaurer son économie. Or, il lui faut faire face simultanément aux dépenses que lui cause le réarmement qu'elle poursuit en commun avec les pays occidentaux et à celles qui résultent de la guerre d'Indochine. Dans de pareilles conditions, si l'on peut s'étonner, c'est bien de l'ampleur des résultats obtenus déjà grâce au premier plan.

Une autre considération ne doit pas être perdue de vue. Le plan Monnet ne visait pas seulement à développer la production française, mais aussi à la transformer. Or il faut tenir compte de la structure rigide de l'économie française, due à une longue tradition.

Ce qu'il faut surtout retenir du plan Monnet, c'est qu'il a créé une base saine pour un développement ultérieur. Il reste maintenant à faire profiter l'industrie de transformation et l'agriculture des progrès réalisés dans le domaine de l'industrie lourde et des moyens de transport.

# Poèmes

R.C.B. (HAITI)



## FANTAISIE

pour JOSETTE

*Et quand ta voix se fut mêlée au bel été,  
La nuit, toute la nuit, la nuit charnelle et douce  
S'était mise à chanter ; et la mer plus n'était,  
Et la mer n'était plus qu'un bleu tapis de mousse  
Sur quoi ta voix posait de blancs bouquets d'étoiles.*

*Et quand alors la lune eut surgi sur les eaux,  
Ta voix, toute ta voix, ta voix qui brûle et calme,  
A voulu la bercer ; et le ciel au repos,  
Et le ciel s'était mis au repos dans les palmes  
Sur quoi ta voix posait de lents bouquets d'étoiles.*

*Quand enfin eut saigné le flambeau du pêcheur  
Ton chant, tout ton chant grave, et tout ton chant tranquille  
Dans la mer chavira ; et soudain le bonheur,  
Et mon bonheur soudain est dans ce corps fragile  
Où l'attente engrangea des promesses d'étoiles...*

YVES DELTOUR (BELGIQUE)

## REFLETS

*Dans le calme soir hivernal  
l'antique lanterne de rue  
plaque ses ronds de lueur crue  
sur les eaux mortes du canal.*

---

Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publiés à cette place.

Quand la surface du chenal  
parfois frissonne, parcourue  
par l'onde légère accourue  
d'un noir tourbillon marginal,

les jaunes reflets se morcellent  
en de dansantes étincelles  
qu'éteignent les mouvants bourlets.

Ainsi, l'espoir le plus intense,  
analogue à ces feux follets,  
meurt, étouffé par l'existence.

---

## BRUMES

Parmi les bancs de brume épaisse,  
le fleuve roule vers le nord  
son eau jaunâtre qui caresse  
les appontements du grand port.

Tout est noyé dans l'ouate grise  
où chaque son semble étouffé.  
Seul un cri de mouette brise  
l'étrange silence du quai.

Au loin, longuement, une corne,  
parfois, dans le brouillard, mugit  
Puis, sur la rade vide et morne,  
retombe le calme infini.

---

STEEVE MORVEN (FRANCE)

## CHANSON D'AMOUR

Partir seul comme le ciel  
nuages cloutés d'étoiles pour la route  
et le soleil qui danse sur un jet d'eau

Partir seul avec soi-même  
un poignard dans une poche  
pour égorger les fruits sauvages  
un oiseau d'or dans l'autre.

Seul d'orgueil avec soi-même  
une barque à l'épaule pour la mer  
des cordes pour les grands arbres  
et des cheveux pour la brise.

Loin de l'amour qui trébuche dans les pas  
et des fleurs chanteuses à la boutonnière  
marié des quatre-printemps.

---

## SIECLE

Les vergers mûris au soleil  
ont des talus qui saignent roux  
des aigrettes frêles d'herbes  
— fabuleuses palmes à l'échelle des grillons —  
et des buissons chevelus  
au revers desquels les filles sont douces à prendre.

Les vergers lumineux  
crayonnés d'ombre  
ont des arbustes fins  
qui balancent leurs branches rondes de feuilles  
avec le geste d'enfiler des bracelets  
et des papillons de chiffon  
qui sont les feuilles mortes de l'été.

Les vergers qui font la sieste  
ont des neigées de graines cotonneuses  
qui décollent d'un effort puissant d'aéroplanes  
et — cendré de midi bleuâtre —  
un ciel poli comme l'acier d'une carabine  
où s'éblouissent  
une fumée un peu plus grise  
et la ouate un peu plus blanche d'un nuage.

# Silhouette

MAX BISSAINTHE

*par Simon B. Lando*

Voilà quatorze ans déjà que Max Bissainthe préside aux destinées de la Bibliothèque Nationale de Port-au-Prince. Il y est entré comme Secrétaire dès 1940. Cette permanence, trop rare encore dans l'administration de ce pays, souligne d'elle-même un mérite exceptionnel, consacré du reste, depuis 1947, par le beau titre d'Inspecteur Général des Bibliothèques publiques qui étend sa précieuse compétence à tout le territoire de la République ; c'est par excellence l'homme du livre et de la lecture publique. Il répand une manne plus nécessaire que le pain, démocratiquement, gratuitement à tous, à toutes ; à toutes les heures de la journée.

Enoncer cela, qui est parfaitement vrai, est déjà faire son éloge ; et pourtant il est doué, en outre, de vertus qui dépassent celles qui sont propres au grand commis et à l'efficace organisateur.

Ce brillant élève de l'Institution St Louis de Gonzague (Frères de l'Instruction Chrétienne — Port-au-Prince) né en 1911, est reçu licencié en Droit en 1933. Je ne sache pas qu'il ait milité au barreau. Par contre, il fait un long stage dans le journalisme, (Psyché, Maintenant, le Nouvelliste, Petit Impartial) avant d'être absorbé par la bibliothéconomie et la science des Archives. Très tôt il ressent la nécessité de connaître de près les techniques pratiquées en Amérique et en Europe. Il se rend à Columbia University (New-York), puis à une série de congrès ou autres réunions de spécialistes : Havane (1944), Guatémala (1946 ; Londres, Manchester et Paris (1948), New-York (à nouveau 1949), Washington (1950 et 1951) ; enfin Paris et l'Italie (1952-53), grâce à une invitation de l'Unesco.

Pour un esprit aussi curieux que le sien, pour l'ami passionné des vieux bouquins et manuscrits qu'il est, vous imaginez

l'aubaine que représentaient les immenses collections qu'il a pu visiter à loisir dans les capitales de l'Ancien et du Nouveau Mondes. Son érudition s'y est enrichie et affinée. Nous y avons tous gagné. Nous : les lecteurs de la Bibliothèque Nationale ; nous : les amateurs de vieux livres concernant Saint-Domingue ; nous tous qui utilisons son merveilleux *Dictionnaire de Bibliographie Haïtienne* (Washington, 1951), instrument de travail désormais indispensable. Cet ouvrage, vous le savez, lui valut d'être nommé Officier de l'Ordre National « Honneur et Mérite ». Il reçut cette décoration à titre littéraire en quelque sorte. Le fait est assez rare ici — et ailleurs — pour qu'il vaille la peine d'être souligné.

Que Max Bissainthe n'ait rien du savant « racorni » et absent de la vie, sa spirituelle causerie de ce soir dont il a bien voulu me donner la primeur sous forme de lecture, ne vous le rappellera que trop. Rien de plus monotone pour le profane que les registres, jaunis par le temps, de l'état-civil. Notre ami va nous démontrer magistralement qu'ils contiennent des trésors pour qui sait les regarder avec patience et goût. Depuis longtemps il nous tardait, à mes collègues et à moi, de l'entendre chez nous. Il comble nos vœux. Nous le remercions. Par dessus cette scène, nous vous invitons tous, chers habitués de l'Institut, à l'honorer d'abord de votre attention soutenue et ensuite par vos applaudissements en hommage à l'érudit impeccable, au fin camarade, au parfait homme du monde.

# COURRIER DE FRANCE

## LA CIVILISATION EUROPEENNE OCCIDENTALE ET L'ECOLE

par Janine Auscher

Devant un public composé d'ambassadeurs, d'universitaires et de journalistes, Monsieur André Marie, Ministre de l'Education Nationale, a tenu à présenter lui-même, en termes fort pertinents, un petit livre édité par ses services.

Il s'agit, en fait, d'un ouvrage non seulement français mais encore européen, puisqu'il est le fruit de la collaboration de cinq pays — ceux qui signèrent le Pacte de Bruxelles — et qu'il s'adresse non seulement à ces pays, mais à toute l'Europe, et même à l'Amérique. On voit que ce petit livre est appelé à un grand retentissement. Il s'intitule : *La civilisation Européenne Occidentale et l'école.*

— « Ce travail a été entrepris et réalisé, nous dit M. André Marie, par des professeurs français, belges, britanniques, luxembourgeois et néerlandais, à la suite des stages ou conférences qui se sont tenues en application des accords culturels du Pacte de Bruxelles, à Ashridge, en Angleterre, en 1949 ; à Sèvres en France, en 1950 ; à Oosterbeek, aux Pays-Bas, en 1951. La France y a pris une part importante en la personne de professeurs des trois degrés, qui ont composé, chaque année, la délégation française ».

— « On devine, poursuit le Ministre, ce que ces discussions minutieuses de professeurs et de personnalités universitaires de cinq pays différents, autour d'un texte essayant de dégager les grandes lignes de leur civilisation et de leur histoire culturelle commune et de tirer de là des applications ou tout au moins des suggestions pédagogiques, ont pu avoir de passionnant, ce qu'elles ont pu exiger également de patience, de tact, d'amitié et de foi dans l'œuvre entreprise. »

Nous apprenons ensuite que les deux versions, anglaise et française, doivent paraître simultanément ces jours-ci et qu'une version néerlandaise est prévue prochainement. En outre, un grand nombre d'exemplaires en fran-

çais nous ont été commandés par les autres pays, même ceux de langue britannique, afin de servir de texte d'explication aux élèves.»

— « Dans l'ordre de la coopération internationale, déclare André Marie, voilà des résultats qui ont été obtenus sans bruit, et qui demeurent modestes sans doute, mais des résultats certains qui font honneur à tous ceux dont le concours les a rendus possibles. »

Nous en arrivons à l'étude du livre proprement dit. La première partie, sous le titre : *Les Principes*, nous offre une étude de civilisation fort instructive. La contribution de chaque pays au mouvement général des lettres, des sciences et des arts, est définie avec précision.

Les auteurs s'efforcent à la lumière de chaque grand cycle culturel : Moyen-Age, Renaissance, Classicisme, Romantisme, etc. de composer un panorama permettant de dégager les lignes et valeurs communes à divers pays. Ainsi s'élabore l'idée d'un humanisme occidental ayant à sa base, l'humanisme antique gréco-romain et l'humanisme judéo-chrétien.

Puis, ils étudient les liens géographiques, historiques, économiques et culturels qui, à travers les siècles, ont rapproché les peuples. La plus grande difficulté des auteurs, devant une telle tâche était certes, d'atteindre à l'objectivité totale, de résister à toute sollicitation nationaliste, et de prendre conscience de la solidarité de chaque peuple avec la civilisation humaine tout entière.

Dès les premières pages, d'ailleurs, le livre nous éclaire : « Nous savons, y lisons-nous, ce que nous devons aux grandes civilisations disparues qui nous ont précédés, notamment celles de la Grèce et de Rome — peut-être peut-on regretter que la civilisation biblique ne soit pas mentionnée dès ces premières lignes, mais elle le sera plus loin. Nous savons également ce que nous avons reçu des grands peuples d'Europe encore vivants. Au nom de Shakespeare et de Molière, nous ne voulons proscrire ni Dante, ni Gœthe, ni Michel-Ange, ni Mozart, ni Cervantès, ni Ibsen, ni Tolstoï ». Voilà donc un programme vraiment universel !

Parmi les liens culturels, le livre nous cite la floraison des admirables cathédrales partout à travers l'Europe, l'éclosion des chansons de geste et des œuvres scolastiques, plus tard des écoles de peinture, de celles de philosophie, et plus tard encore des méthodes scientifiques, etc.

Puis les auteurs recherchent les sources de l'humanisme au premier plan desquelles figurent la sagesse grecque, le droit romain et la théologie judéo-chrétienne. Ce petit ouvrage est donc d'un intérêt indiscutable et peut rendre de grands services.

La seconde partie surtout, intitulée : *Suggestions pédagogiques* peut être un excellent instrument entre les mains des maîtres, ainsi que l'a démontré M. André Marie :

« Il s'agit seulement, nous dit-il, d'ouvrir l'horizon de l'élève et, dans un monde où les relations de pays à pays se sont tant développées, de lui faire connaître assez tôt les paysages, les productions, les industries, un peu plus tard les trésors littéraires et artistiques des autres peuples et, tout d'abord, des peuples voisins et amis. Ainsi sera-t-il amené à comprendre, ou tout au moins, à sentir l'unité d'ensemble de la civilisation à laquelle il appartient. »

Et commentant cet ouvrage, le ministre ajoute :

— « Cet esprit universaliste de la brochure, avouons-le, nous est particulièrement agréable, car c'est aussi celui qui inspire toute notre politique culturelle. La France, dans ses relations culturelles avec les autres pays, applique des conventions bilatérales, des conventions multilatérales, elle coopère aux travaux du Pacte de Bruxelles, à ceux du Comité Culturel du Conseil de l'Europe et à ceux de l'UNESCO. »

Dans cette seconde partie de l'ouvrage, on préconise pour la littérature, un enseignement qui tendrait à mettre en évidence les richesses communes des grandes littératures ; pour l'Histoire on recommande une objectivité totale et l'étude de l'histoire nationale par rapport à l'Histoire universelle, sans oublier les « solidarités historiques ». Il en est de même pour les « parentés géographiques » d'ordre physique ou humain.

Quant aux sciences et aux arts, ils sont, par essence même, universels, et peuvent donc faire beaucoup pour la compréhension mutuelle des peuples.

« C'est de tous les arts peut-être, lisons-nous dans *La Civilisation Européenne Occidentale et l'école*, et ce sera là notre conclusion, qu'il faut dire ce que Romain Rolland disait de la musique : « Elle est le chant des siècles. Elle a fleuri sur les peines comme sur les joies de l'humanité. »

## **BILAN DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES EN FRANCE**

*par Andrée Fabre*

Malgré les grandes difficultés consécutives à la deuxième guerre mondiale, la vitalité manifestée par la science française au cours de l'année 1953 est digne de sa réputation mondiale. Cette vitalité, on la constate dans tous les domaines de la science, aussi bien dans les recherches purement théoriques que dans les réalisations pratiques.

La science progresserait, selon le grand philosophe français Léon Brunschwig, par révolution plutôt que par évolution. Or, l'année 1953 s'est ouverte par une retentissante tentative du prince Louis de Broglie, fondateur de la mécanique ondulatoire, pour restaurer théoriquement le déterminisme classique dans le domaine des infiniments petits. Dans une conférence qu'il a faite, il y a un an, sous le titre « Parviendra-t-on à établir le déterminisme dans l'infiniment petit » Louis de Broglie montrait, en effet, le côté faible de la doctrine probabiliste soutenue par la majorité des atomistes contemporains. Mais cette nouvelle conception ne restaure le déterminisme que pour un esprit théorique et Louis de Broglie lui-même écrit dans un article publié le 7 janvier 1954 par la revue « L'Education Nationale » sous le titre « L'Enigme de la structure corpusculaire de la matière » : « On peut se demander si l'interprétation purement probabiliste de la mécanique ondulatoire n'est pas, du moins en partie, responsable des difficultés que l'on rencontre dans la construction d'une théorie atomique cohérente. Peut-être un retour vers des représentations moins éloignées des conceptions classiques, dans le sens des idées que j'avais développées à ce sujet en 1927, et qui ont été reprises récemment par MM. Bohm et Vigier, permettraient-elles, en revenant à l'image des particules conçues comme des singularités ou des régions singulières du champ, d'aborder le problème avec plus de chances de succès. Cependant, il faut reconnaître que d'importantes difficultés s'opposent toujours à l'abandon de l'interprétation purement probabiliste actuelle de la mécanique ondulatoire et, tant que ces difficultés n'auront pas été levées, il serait prématuré d'affirmer que c'est dans cette voie qu'il convient de s'engager pour pouvoir traiter le problème de l'existence et de la structure des particules. »

Il faut verser encore à ce débat la pièce maîtresse que constitue le recueil au titre significatif dans son interrogation même : « La physique quantique restera-t-elle indéterministe ? » (Mai 1953). Louis de Broglie y donne avec

Jean-Pierre Vigier les principaux documents, anciens ou récents, qui sont à la base même de la question.

En dehors de son grand intérêt pour la pensée scientifique, la conception déterministe du monde nucléaire permettra sans doute aux savants, avec la cohérence et la lumière qu'elle apporte au monde des infiniments petits, d'en tirer des réalisations insoupçonnées, comme la mécanique ondulatoire a permis récemment aux savants français Claude Magnan et Paul Chanson de construire les premiers microscopes électroniques et protoniques, et à André Lallemand le premier télescope électronique du monde.

Cette pensée pure, qui représente l'aspect théorique de la science française, ne doit pas faire oublier le magnifique épanouissement des recherches expérimentales, des découvertes et des inventions pratiques des savants français. Dans une déclaration faite à l'occasion de l'inauguration du laboratoire chirurgical « Raymond-Poincaré », à Strasbourg, M. René Leriche, maître incontesté de la chirurgie moderne, faisant valoir l'importance capitale de l'expérience dans la science, déclarait notamment : « Les idées neuves ne naissent guère que d'une méditation soutenue et fertilisée par un travail qui ressortit de la recherche pure. Recherche pure ne veut pas dire recherche hors de l'homme. On commet souvent l'erreur de croire qu'il n'y a de travail de haute tenue que là où tout se passe loin de l'homme et de ses nécessités. J'appelle recherche pure celle qui n'est pas le fruit du hasard clinique, mais le résultat ordonné d'une méditation intellectuelle sur un problème de portée générale. »

L'un des exemples le plus remarquable de cette intime collaboration entre la méditation intellectuelle et l'expérience, est le nouveau traitement par l'hibernation artificielle mis au point par le Dr. Henri Laborit et ses collaborateurs. Cette nouvelle et merveilleuse arme de la médecine moderne consiste on le sait, à mettre en veilleuse, par une hibernation artificielle, la réaction violente de l'organisme contre une agression extérieure, pour permettre au corps humain de surmonter le moment critique.

Une autre découverte sensationnelle de l'année 1953 vient d'être faite par le professeur André Thomas, inventeur du cœur-poumon artificiel. Il y a deux ans, le professeur André Thomas, présentait, au cours du dernier Congrès international de Chirurgie à Paris, le premier cœur-poumon artificiel qu'il venait de mettre au point. Cet appareil, conçu pour oxygéner le sang, remplaçait parfaitement au point de vue technique les mouvements du cœur et du poumon.

Mais à la longue, il présentait des inconvénients résultant de l'absence de certaines substances contenues dans le sang. Le professeur André Thomas vient d'isoler ces substances qui permettront au cœur-poumon artificiel de remplacer désormais sans inconvénient le cœur et le poumon.

Signalons également, parmi les succès de la médecine française le nouveau procédé mis au point par Sœur Marie-Suzanne pour obtenir un vaccin contre la lèpre.

Le Dr. Blanc, de l'Ecole catholique de Médecine de Lille, qui essaya pour la première fois ce vaccin au Cameroun, confirmait devant le dernier Congrès de Léprologie à Madrid l'efficacité du nouveau vaccin qui augmente la résistance de l'organisme à la lèpre chez 65% des malades traités. Comment ne pas rappeler à cette occasion le nom prestigieux du Dr. Schweitzer, qui lutte depuis les années dans la brousse contre cette terrible maladie et qui vient d'être, à juste titre récompensé par le Prix Nobel 1953.

Soulager les souffrances de l'humanité, améliorer son sort, doter la science et la technique d'appareils toujours plus perfectionnés ; tel est le bilan des efforts des savants français au cours de 1953. Ainsi, un inventeur français, M. Saudemont-de-Saint Quentin, vient de mettre au point un nouvel appareil de vision artificielle pour permettre aux aveugles de lire et de se diriger. Le principe de cet ingénieux instrument est très simple : les images enregistrées par une minuscule caméra électronique sont transformées en courant électrique pour produire des picotements caractéristiques sur la peau de l'aveugle par un écran appliqué sur son front.

Une autre invention optique, le cinémascope, mis au point par le professeur Henri Chrétien pour obtenir une vision en relief, vient d'obtenir un succès mondial. La plupart des cinémas des principaux pays du monde ont adopté, en effet au cours de l'année écoulée, cette merveilleuse découverte de la science française.

Il est difficile d'énumérer un à un tous les résultats des recherches scientifiques obtenus au cours de l'année 1953.

Signalons cependant, pour terminer, les études remarquables du géophysicien français Montessus de Ballore pour fixer un tracé des principaux points de tremblement de terre qui se réuniraient sur quatre lignes de fissure contournant le globe ; les recherches sous-marines effectuées par le navire océanographique « Calypso » et le bathyscaphe français « F.N.R.S. - 3 » pour explorer les profondeurs des océans ; enfin l'audacieuse exploration de la source de l'Amazone par un jeune français, Michel Perrin, qui vient de bouleverser nos connaissances sur l'origine de ce fleuve, le plus grand et le plus mystérieux du monde.

## LUCIEN FEBVRE ET L'HISTOIRE

par Jean-Louis Bruch

*Combats pour l'histoire* : ce titre, que Lucien Febvre a donné au recueil de quelques-unes de ses études les plus significatives, paraît chargé de toute la vitalité, de toute la passion agissante de son auteur<sup>(1)</sup>. Au delà des multiples problèmes qu'aborde ce livre fait de comptes-rendus et de réflexions critiques, outre les horizons historiques qu'il nous ouvre, son plus grand mérite est sans doute de nous faire comprendre la personnalité et les desseins de Lucien Febvre, mieux encore que les vastes et puissantes synthèses qu'il a consacrées à l'histoire religieuse de la Renaissance<sup>(2)</sup>, à la géographie historique et humaine<sup>(3)</sup>, à l'histoire économique et sociale. Son ardeur combative, Lucien Febvre la mit depuis toujours au service de l'histoire ; c'est ce qui explique l'alliance si rare de fougue et d'objectivité qui le caractérise, son besoin à la fois affectif et rationnel de comprendre l'homme, et de ramener ou plutôt de hausser tout problème historique à ses dimensions humaines concrètes.

La répulsion de Lucien Febvre pour une histoire réduite à un catalogue de détails abstraits remonte loin : il raconte dans ses *Combats pour l'histoire* comment sa vocation d'historien, pourtant « chevillée au corps » depuis sa plus tendre enfance, avait failli être comprise par l'enseignement d'Emile Bourgeois et son *Manuel*... Si cette déception ne le détourna pas de sa voie, elle le mit en garde très tôt contre une conception desséchante de la science historique. Contre l'histoire des « historiens historisants » qui, sous prétexte d'objectivité scientifique, se bornent trop souvent à accumuler des faits sans lien ni sens, Lucien Febvre rendit, dès ses premiers travaux, leur rôle primordial à la synthèse historique, à la position des problèmes, aux hypothèses de travail. Les « initiations » aux études historiques, observe-t-il, « reflètent trop souvent encore en 1940 l'état de la science aux environs de 1880 ». Il y a longtemps que la méthodologie des sciences physiques et biologiques a reconnu que les faits d'expérience dont se servent ces sciences étaient élaborés,

---

(1) *Combats pour l'histoire*, Ed A. Colin, Paris, 1953.

(2) *La terre et l'évolution de l'humanité*. Collection « Evolution de l'humanité ». Paris, 1922.

(3) *Le problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle : la religion de Rabelais*. Collection « Evolution de l'humanité », Paris, 1942.

*Un destin, Martin Luther*, Paris, P. U. F., 1928.

construits, et non passivement enregistrés par le savant, comme le croyait naguère un empirisme paresseux. Il en va de même pour l'histoire : « Les faits historiques, même les plus simples, remarque Febvre, c'est l'historien qui les appelle à la vie ». L'élaboration du fait et son interprétation, qui le rattache à ses causes et plus encore à son contexte naturel et humain, procèdent d'une même volonté de comprendre, d'imposer un sens intelligible au chaos des événements. Lucien Febvre, praticien de l'histoire, rejoint ainsi par avance les analyses les plus valables de la réflexion philosophique de Raymond Aron.

Mais s'il s'oppose à la superstition du fait et au positivisme étriqué qui l'inspire, s'il veut élargir le champ de la compréhension historique en replaçant les événements politiques, les hommes, les idéologies dans leur contexte économique et social concret, il ne se heurte pas moins vigoureusement aux généralisations aventureuses de la philosophie de l'histoire. Lucien Febvre combat simultanément deux excès contraires : hostile à l'histoire sans pensée directrice, sans problèmes — sans humanité profonde — d'un Seignobos, il dénonce en même temps les simplifications abusives d'un Spengler ou d'un Toynbee. Car les uns et les autres perdent de vue la réalité humaine concrète.

C'est pourquoi, chez Lucien Febvre, la synthèse historique n'exclut nullement l'étude approfondie d'un fragment limité de l'histoire, qu'il s'agisse d'une grande personnalité comme Rabelais ou Luther, ou d'études régionales, que notre historien a souvent pratiquées et toujours conseillées mais, quelle que soit l'aire de la recherche, l'objet étudié doit toujours être replacé dans tout son contexte humain, social, économique, géographique.

Cette exigence devait tourner Lucien Febvre vers les disciplines intellectuelles voisines. De là, un second aspect de sa pensée, que ces articles mettent bien en valeur : son goût et son aptitude d'animateur, qui transparaissent à chacun de ses comptes-rendus critiques. Il sait que les grandes découvertes se font aux frontières mêmes des sciences, et que l'« aptitude à découvrir des corrélations » est « une des définitions les plus satisfaisantes du génie scientifique ». Aussi est-ce avec une curiosité inlassable qu'il aborde toutes les disciplines scientifiques au contact desquelles se vivifiera l'histoire : linguistique, psychologie, histoire de la littérature, histoire de l'art, histoire des sciences. Chacune de ces rencontres avec une œuvre notable d'une discipline voisine représente pour Lucien Febvre l'occasion d'une confrontation qui permet aux deux spécialistes de s'instruire mutuellement. Chaque fois, des observations du genre de celle-ci « mais l'historien que je suis se pose une question... » — engagent une méditation critique de l'historien sur la recherche de son collègue. Chaque fois aussi, des suggestions relancent la recherche, proposent une enquête nouvelle au savant ou à ses disciples. Combien de thèses « virtuelles », combien de problèmes concrètement posés surgissent au détour de chaque examen critique !

Car Lucien Febvre n'est pas seulement un éminent historien, mais aussi l'actif président du Comité de l'*Encyclopédie française*, et le fondateur et l'animateur de la revue des *Annales*, où depuis 1929 il défend sa conception d'une histoire « non point automatique, mais problématique ». Lucien Febvre, chercheur et animateur de recherches, semble à la frontière de deux formes du métier d'historien, qui correspondent, selon lui, au passé et à l'avenir de cette vocation intellectuelle : l'historien *artisan* — dont il parle avec une tendre ironie — qui travaille seul, et réalise, au bout de dix ou quinze ans de recherches, une synthèse valable, — et l'historien *chef d'équipe* : ce dernier, placé à la tête d'un « laboratoire d'histoire », lancera ses collaborateurs sur des enquêtes précises, répondant à des problèmes historiques qu'il se sera personnellement posés et réalisera en un an une synthèse plus ample, plus précise, et aussi personnelle d'accent et de pensée que son collègue du passé après dix ans de labeur. Je ne sais si, en développant ces vues d'avenir, Lucien Febvre a songé à certaines pages de la VI<sup>ème</sup> partie du *Discours de la Méthode* : elles sont marquées par le même rationalisme conquérant, par le même besoin de bousculer les longs délais de la recherche scientifique solitaire. Utopie, dira-t-on ? Ce pessimisme serait imprudent : l'utopie s'est déjà partiellement réalisée dans l'organisation de la recherche en physique.

En consacrant un de ses derniers articles à l'ouvrage posthume de son ami Marc Bloch qui, aux *Annales*, menait le même combat que lui, et dont la mort — résistant, il fut fusillé par les Allemands en 1944 — devait priver la France d'un de ses plus grands historiens, Lucien Febvre observe combien il est rare qu'un historien d'envergure « formule les leçons de son expérience pour les communiquer à ses contemporains ». Car l'historien authentique se consacre tout entier à sa recherche concrète. Pour que Marc Bloch s'en détournât, de 1940 à 1943, et écrivit son admirable *Métier d'historien*, il fallut les circonstances exceptionnelles de l'occupation. Ce livre de confidences, de réflexions méthodologiques, Lucien Febvre avait, moins qu'un autre, le loisir de le composer, lui qui, toujours jeune à soixante-quinze ans, compte bien « fabriquer encore quelques gros meubles meublants d'histoire ». Mais il se trouve que ses articles, grâce à leur liberté et à leur sincérité de pensée et d'accent, ont peu à peu constitué cet ouvrage, où l'historien, en marge de son œuvre, résume et exprime l'expérience de sa vie de chercheur, pour éclairer, et plus encore pour relancer cette recherche qui fut sa vocation.

# Les livres

Maurice Nédoncelle : *De la Fidélité*

(Paris, 1953, éd. Montaigne, Aubier, 1 vol.)

La philosophie de M. Nédoncelle s'inscrit dans le courant de la pensée chrétienne qui, avec Gabriel Marcel ou Emmanuel Mounier, a cherché à rendre compte de la signification métaphysique de la personne, ainsi que de sa vocation morale. Dans la *Réciprocité des consciences*, publiée il y a quelques années, M. Nédoncelle avait déjà posé les principes métaphysiques de cette philosophie personnaliste, selon laquelle l'être humain se découvre lui-même et approfondit sa propre singularité en développant sa communion avec autrui, et en la rattachant à un Dieu créateur personnel. C'est un problème plus limité, ou plutôt un aspect particulier de ce problème général qu'il aborde dans son dernier ouvrage, consacré à l'étude de la *Fidélité*. L'analyse psychologique et l'évaluation morale, étroitement associées à chacun des moments de la méditation, convergent pour définir une conduite qui, plus encore qu'un simple fait psychique, apparaît à tous ses niveaux comme la trace ou l'expression d'une valeur. La pensée de M. Nédoncelle se meut avec une aisance admirable dans ces analyses où la finesse et la sensibilité personnelles de l'auteur comptent autant que la rigueur intellectuelle de sa méthode. Il se place ainsi, par delà ses affinités doctrinales, dans la grande tradition philosophique française, celle de Ravaisson ou de Bergson, qui sut toujours allier l'élégance d'un style aussi peu technique que possible à la densité de la pensée. Le lecteur non spécialiste qui abordera ce livre le situera sans doute moins aisément dans ses perspectives métaphysiques et dans son contexte doctrinal, mais il en saisira presque toute la substance. Entre la pensée du philosophe et son public, nul obstacle linguistique artificiel n'est interposé : la chose est aujourd'hui assez rare — et le grand public cultivé s'en plaint à juste titre — pour mériter d'être soulignée. M. Nédoncelle — comme naguère Bergson — nous donne ainsi une fois de plus la preuve que la parfaite limpidité d'un style et d'un vocabulaire accessibles à tout « honnête homme » ne nuit nullement à la précision ni à la profondeur de la pensée philosophique.

En définissant la *fidélité* comme « la croyance active à la constance d'une valeur », et en observant le lien de la valeur avec l'être qui en est le porteur, M. Nédoncelle situe immédiatement sa notion dans la perspective d'une éthique

de la personne, où la fidélité à autrui et la fidélité à soi-même sont étroitement solidaires. Aussi n'est-ce pas au nom d'un impératif social ou même religieux extérieur au moi qu'il condamne la conduite d'infidélité, mais au nom de l'accomplissement personnel de l'être qui s'est engagé, et qui s'affirme lui-même par sa fidélité.

Le déroulement de notre existence dans le temps est à la fois une condition et un obstacle pour la fidélité. Il la rend nécessaire à un être qui veut prendre conscience de son unité spirituelle ; mais il la rend également pénible, quelquefois déchirante, précisément parce qu'elle combat l'éparpillement du temps, et parce qu'elle neutralise ce perpétuel « mouvement de dérive que nous impose la nature ». C'est pourquoi la fidélité est liée à cette confiance spirituelle en nous et en ce qui est au-delà de nous, qui constitue l'essence de la foi : « Si la vie ne nous éparpillait pas, ajoute notre auteur, la fidélité n'aurait pas à devancer par la foi le terme final qu'elle affirme et auquel elle se consacre. Mais le rôle de la fidélité est précisément d'inverser le temps pour accomplir la personne ».

La fidélité transforme ainsi le rythme du temps, en engageant l'avenir de la personne à partir d'une rencontre ou d'une circonstance de notre existence, qui fixe notre destinée sentimentale ou professionnelle ; elle donne une signification stable à l'événement dû au hasard, en l'incorporant à notre histoire ; et de là, elle aboutit enfin à « ramasser notre histoire dans une valeur permanente et à éterniser ainsi le temps ».

Cette éthique de la fidélité, que nous décrit M. Nédoncelle, si affirmative qu'elle soit, n'exclut pourtant pas une analyse nuancée des formes déficientes de la fidélité, — et des catastrophes auxquelles elle conduit parfois. Il est, par exemple, *une fidélité paresseuse*, qui asservit la personne à des formes d'existence qu'elle devrait dépasser pour s'accomplir. La fidélité à la valeur implique alors une rupture avec un passé d'habitudes et de traditions. Comme l'exprime fortement l'image de M. Nédoncelle, « une semence n'est fidèle à elle-même qu'en devenant une plante ». Mais seule la sévère fidélité à une valeur peut justifier de tels dégagements. L'apparente infidélité recouvre alors une fidélité plus haute. Tout le chapitre intitulé *Les désastres de la fidélité*, dont il faudrait reproduire les diverses analyses, montre que cette philosophie de la fidélité n'élude jamais les égarements ou les perversions d'une fidélité humaine.

Les dernières pages de ce petit livre esquissent une métaphysique de la fidélité, élégantes, denses et obscures comme des pages de Ravaisson, elles contrastent avec la limpidité des descriptions plus concrètes qui les précèdent, et elles se dérobent à l'analyse critique qui ne pourrait en rendre compte qu'en de longs et pesants commentaires. Elles nous rappellent que notre

moraliste est aussi un métaphysicien, — et que son livre peut être lu et compris à plusieurs niveaux de pensée.

On peut hésiter, je l'avoue, devant une éthique qui place la fidélité au cœur des valeurs morales et affectives, et l'on peut au moins la nuancer, et tenant compte, plus que Nédoncelle lui-même, des erreurs d'une fidélité trop formelle. Mais les analyses descriptives — dont je n'ai pu donner qu'une faible idée, car elles valent avant tout par la richesse de leurs aperçus concrets — demeureront le point de départ indispensable de toute réflexion morale ou métaphysique sur la fidélité. Et je souhaite qu'elles suscitent des polémiques fécondes : car jusqu'ici les philosophes ont observé un étrange silence sur ce sentiment qu'ils allèguent, certes, souvent, mais sans jamais l'analyser méthodiquement.

Jean-Louis BRUCH

### Paul Fort : *Anthologie des Ballades françaises*

(Paris, éd. Flammarion, 1 fort vol. de 500 p.)

Le Grand Prix Littéraire de la Ville de Paris vient d'être décerné à Paul Fort, pour l'ensemble de son œuvre déjà universellement connue sous le titre de *Ballades Françaises*. La vieille Cité a, sans aucun doute, entendu par cette importante récompense, honorer plus particulièrement le poète de Paris et de l'Ile-de-France.

En fait, le vieux poète — sacré « Prince » de cette race des Trouvères et des Troubadours, dès 1912, à la Closerie des Lilas — est ami de *tout*, par vocation intime, par cette inépuisable allégresse de chant et de simplicité ; il se situe dans la meilleure ligne, des troubades, d'un La Fontaine agreste et un peu prolix. Il est né à Reims le 1er février 1872. Sa vie n'a d'autre histoire que celle de son éternel message, enfermé dans plus de quarante volumes, où l'on retrouve, quasi-immuable, sa manière amphibie de rallier les rythmes, les mètres et les rimes : tantôt sa prose est cadencée comme les vers, tantôt ses vers sont typographiés comme la prose. Dès l'abord, le poète s'est ainsi assuré toutes les libertés, sans que jamais s'altèrent la cadence, le ton, les images. Jamais de ronron. Une coulée simple, nette, accessible à tous, aucune composition contemporaine n'apparaît plus facile en principe ; et cependant Paul Fort demeure inimitable dans son domaine de lyrisme sentimental et attrayant de complainte, de plain-chant, de romance, de ritournelle et de chansons. Et qui dira jamais mieux que lui, dans sa Ballade célèbre : « — Si toutes les filles du monde voulaient se donner la main, tout autour de la mer elles pourraient faire une ronde ! » ?

Si l'on songe que ces *Ballades Françaises* ont été rédigées et présentées par l'auteur en 1897, et qu'elles persistent encore, c'est donc près de soixante années d'une leçon et d'une expérience continues que le poète délivre à un immense public. Il faut d'ailleurs prendre le mot *Ballades* dans son sens le plus large pour l'appliquer à cette œuvre foisonnante et touffue, au sein de laquelle croissent et se multiplient les espèces les plus variées : stances, églogues, odelettes, hymnes, idylles antiques, mythologies, épopées de poche, — en bref toute une lyre aux cordes pures et qui chante inlassablement la mer et les champs, les prés et les bois, la forêt, la montagne, les villages, les bourgades ; et encore Paris, toujours Paris ; enfin qui laisse s'égrener, au souffle des confidences plus intimes, les amours du Poète.

Le lecteur, soucieux de se former une opinion sur l'ensemble de l'œuvre du poète, possède un excellent instrument de pénétration et de connaissance avec la « nouvelle édition augmentée, intitulée *Anthologie des Ballades Françaises* (1892-1941) où l'on repère trente-quatre séries de « *Ballades Françaises* », dont l'énumération serait fastidieuse. Il convient seulement, pour définir le Paul Fort distingué par le Grand Prix Littéraire de la Ville de Paris, d'en isoler quelques-unes : La quatrième série, sous le titre de *Paris Sentimental* ; la vingtième, *Que j'ai plaisir d'être Français !* ; la trente-troisième, *Exposition 1937* ; la trente-quatrième et dernière : *Je t'offre Paris* ; — sans compter les séries sur l'Île de France.

Quel est donc le poète de ce *Paris Sentimental*, cher également au cœur d'un Francis Carco, d'un Alexandre Arnoux, d'un Jules Romains surtout, que l'on retrouve dans la chaleur ouatée d'une jeunesse estudiantine, avec ses croquetons, ses croquis, ses petits portraits à la Gavarni ? Toute une atmosphère futile et tendre de la bohème de l'esprit et de l'âme, avec les mille grâces de compositions destinées à fixer par la plume ce que le temps, inexorable, va modifier ou démolir. Cette atmosphère de vieux Paris, avec sa pointe de midinette et de mimi-pinson, date évidemment d'un demi-siècle. Les oreilles attentives y percevront les battements du cœur toujours jeune de l'antique Lutèce, que ces farandoles du Quartier Latin habillent d'actualité, hélas dépassée. Du moins, le bonheur du poète est d'avoir fait entrer dans ce circuit de pierres et de monuments la nostalgie des prairies, des arbres, des ruisseaux et de ranimer les vieux parcs, les désuètes promenades, tous ces jardins publics où la foule recouvre l'illusion d'une Nature perdue.

On peut suivre d'ailleurs le poète dans les soirs de la capitale, fantôme inquiet et qui se prépare à repartir, pour redevenir lui-même, vers l'orée des bois d'Halatte et les vertes frondaisons de Mortefontaine. Paris n'est, pour lui, bien souvent, qu'une halte, qu'une étape, davantage qu'une capitale. Champenois, comme Jean de La Fontaine, il en a, dans les rues de la ville, une bonhomie un tantinet narquoise, sans abandonner une manière de candeur, s'émerveillant devant les créations d'une Exposition éphémère, où les Nations

confrontent leurs techniques plus que leur âme profonde. Il est français en toutes ses fibres : français avec tous ses élans, sans restriction et surtout sans défiance ; ce généreux est si prodigue qu'il s'en peut aller, à son insu, aux compromissions. Bien vite, il se redresse et sa musardise commande toutes les excuses. On pourra regretter qu'il n'ait pas ménagé autour de cette œuvre à jet continu — plus lénifiante qu'haletante — ces plages d'attente, de retraite ou de solitude, où se préparent les vraies et décisives durées. Ecrites au jour le jour, ou bien au jour la nuit, parfois sans nécessité absolue, quelques ballades n'ont fixé que d'épisodiques moments.

Les *Ballades de Paris* offrent plus d'unité, de mouvement et de fond; Paul Fort a su restituer, au cours de ses promenades de « piéton » à la Léon-Paul Fargue, l'âme légendaire et populaire de la Cité, avec ses vibrantes allégresses, ses pudeurs, ses ciels légers, ses boutiques pittoresques. C'est le Paris des petits métiers et des grands artisans. Y flotte l'âme impalpable d'un « bon peuple », de celui qui fit les barricades et édifia cependant la plus belle ville du monde. Paris ne pouvait pas ne pas célébrer, à sa manière, le vieux Poète, toujours sur la brèche de ses souvenirs ardents, d'une jeunesse à peine ensevelie et qui est celle de la Capitale, ramenée par le rythme d'un écrivain à la passionnante expérience d'un amour raisonné.

Pierre Descaves

### Jean Fougère : *Un cadeau utile*

(Paris, 1953, éd. Albin Michel, 1 vol.)

Assiste-t-on, en France, à une renaissance de la nouvelle, genre éminemment français et que boudaient les éditeurs, en donnant cette raison que le public ne goûtait plus les recueils formés de nouvelles ? Or, un grand succès a été fait à ce genre de publications, aujourd'hui de nouveau abordé. Il y a plusieurs raisons à ce regain, et à cette « renaissance ». N'en retenons que deux : la forme forcément accomplie d'une technique difficile qui consiste avant tout à raconter une histoire ; la multiplication dans les périodiques des contes et des nouvelles, laquelle a mis le lecteur en appétit.

On a raison de marquer d'ailleurs que la *nouvelle* prend le pas sur le conte, dont elle est comme une émanation supérieurement intermédiaire avant le roman ou le grand récit.

La nouvelle, distincte du conte, mais qui s'apparente à lui par sa concision, son effet direct et agissant sur la mémoire, est en France une manière d'expression nationale. Depuis Maupassant et ses chefs-d'œuvre, elle s'est popularisée sans cesser d'être littéraire. Toutefois, l'abus — avec la confusion

du « conte » et de la « nouvelle » — qui en a été fait dans nombre de journaux et périodiques, depuis une cinquantaine d'années, l'avait vulgarisée au point de provoquer la lassitude et le dédain.

Le soin apporté à la restauration de la nouvelle par une génération spontanée de jeunes recrues ou d'écrivains déjà chevronnés, démontre, en tout cas, la puissance interne de la prose reflétant l'image et cernant l'idée dans des dimensions étroites et par apport substantiel. Il faut poser que l'événement, du point de vue de l'évolution des dons narratifs, offre assez d'importance pour que, d'une extrémité à l'autre des générations présentes, les praticiens de la nouvelle aient cru opportun de définir, sinon de codifier leurs vues. Ainsi M. Jean Fougère a-t-il fait précéder son recueil, intitulé *Un cadeau utile*, d'une très subtile étude sur « La Nouvelle, Art d'avenir ». Certes, le mouvement se prouve d'abord en marchant, et l'on attend d'un « auteur de nouvelles » qu'il nous intéresse en racontant plutôt que formuler en dissertant. M. Jean Fougère a réussi à obtenir l'approbation du lecteur dans cette double et redoutable épreuve. Ainsi se confirme la maîtrise incontestable du romancier de *Flô*, de la *Pouponnière*, d'*Un Don comme l'amour*, du satiriste des *Bovidés*, et d'un autre ensemble de nouvelles qu'avait préfacé M. Marcel Arland : *Visite*. On est tenté de retenir comme caractéristique du récit bref cette phrase appliquée par M. Jean Fougère à un trait de Catherine Mansfield : « — Un effort pour substituer aux multiples images du roman la forme d'une image unique, pour convaincre la mémoire de faire au solo une place aussi durable qu'à la symphonie ». Les meilleures nouvelles de M. Jean Fougère dans *Un Cadeau utile*, celles qui correspondent le mieux à l'art cherché, au canon et à l'équilibre, sont donc celles où le fantastique se mêle à une technique de crédibilité que la littérature française met difficilement au point.

En substance, la nouvelle, selon M. Jean Fougère, devrait être une forme d'art moderne par excellence : « une sorte d'art du silence » qui permet au lecteur d'imaginer, de prolonger et de conclure : « — un instantané au millième de seconde », le roman correspondant à une longue pose, pour reprendre les comparaisons photographiques de l'auteur ! Elle doit aller à l'essentiel, en négligeant l'accessoire et correspondre ainsi aux exigences de notre époque.

Les onze récits que l'écrivain propose sont bien, selon la critique, de « bons exemples » de nouvelles « de conception moderne », avec leur art d'allusion ; tout étant plus suggéré que dit ou expliqué. Il faut ajouter que si la plupart de ces nouvelles ont en commun un ton d'humour, le comique de l'un à l'autre est de valeur très différente. *La Purée*, par exemple, rappelle la manière un peu simpliste des « tartes à la crème », chères aux metteurs en scène des premiers films muets. Le comique est d'une qualité plus relevée dans *La Remorque*, où l'on voit un jeune couple perdre pendant l'exode le cadavre précieux d'un grand-père ! Dans *Deux hommes*, on participe au spectacle surprenant, voire saugrenu, de deux honorables vieux messieurs qui ont

pris l'habitude de se retirer dans une chambre pour tricoter en se travestissant en femmes ! Ce goût de l'imprévu, de l'insolite trouve une expression plus accusée encore, mais de bon grain littéraire, dans *La Cigarette*, peut-être le meilleur récit du livre, ou dans *La Chambre des rêves*. Le thème commun de ces deux histoires est l'intrusion du surréel dans un monde parfaitement banal. Des récits comme *Un Cadeau utile*, *Un Poète*, *Carte Postale de Hollande* sont des sortes de plongées brèves dans la vie privée d'un personnage unique, tandis que *Danse Macabre* évoque, dans les ruines de Berlin, la misère et le désordre tragique de toute une époque. Cet ensemble, de l'avis de la critique, apporte une impression de diversité, d'un monde personnel, inattendu, cependant trop disparate pour avoir en tous endroits le même relief et le même intérêt. Chaque nouvelle appelle deux ou plusieurs lectures si l'on veut entrer dans le jeu de l'auteur, qui a écrit : « — Une nouvelle ne doit pas finir ! ».

Un certain nombre de critiques, dont M. André Billy, ont d'ailleurs largement discuté l'importante étude sur l'art de la nouvelle, qui ouvre ce recueil : la formule « la nouvelle, art d'avenir » n'a pas convaincu tout le monde. La brièveté de la nouvelle, sa rapidité, sa ressemblance avec le film, son réalisme n'accordent-elles pas au genre que des avantages secondaires ? Des réserves ont été faites également en ce qui concerne les exigences d'art, de composition, de choix, de style, qu'elle implique, et qui ne paraissent pas de nature à lui assurer dans l'avenir, la prédominance.

Il n'en reste pas moins que l'œuvre personnelle de M. Jean Fougère et que ses conceptions ont plus de partisans que d'adversaires ; qu'enfin sa tentative est heureuse et que son livre aurait bien vu décrocher les plus grandes récompenses de 1953. Il demeure « un cadeau utile » pour tous ceux qui croient encore à ces formes rapides de récits évocateurs et colorés et à la renaissance d'une forme d'expression littéraire qu'on réputait moribonde — sinon morte. La « nouvelle », formule 1953 ou 1954, a une partie à jouer — et peut-être à gagner !

Pierre Descaves

### Paul Hooreman : *Danseurs à travers les temps*

(Paris, 1954, éd. F. Nathan, 1 vol.)

Pour la plupart des gens, la danse est un divertissement mondain, le divertissement par excellence : soit qu'il s'agisse de celle des salons, soit qu'il s'agisse de celle du théâtre. Ils prennent part à la première ou ils vont admirer la seconde, et souvent avec une sorte de plaisir désintéressé, et parfois même de compétence. Mais c'est toujours sous l'angle de l'amusement, si je

puis dire, qu'ils la considèrent. Le meilleur des valseurs, le plus savant des « balletomanes », ne s'élève que très rarement au-dessus d'un certain degré de compréhension en quelque sorte mécanique. Il se rend bien, vaguement, compte que les règles rigoureuses auxquelles on obéit pour exécuter tel ou tel pas, ou telle figure d'ensemble, ressortissent à un rite, mais l'origine de ce rite et sa signification lui demeurent absolument indifférents. Il prend les choses telles qu'elles, sans vouloir s'embarasser de leur pourquoi, de leur comment. Ce genre de questions, si on les lui posait, lui semblerait bien trop grave pour quelque chose qui doit, par définition, rester frivole. Selon lui, la danse est faite pour détendre l'honnête homme qui a travaillé toute la journée. Pour le récréer. Pour dégager son esprit encombré de trop de sujets sérieux. Pas un instant, même si parfois elle lui procure la plus grande exaltation sur le plan esthétique, ne l'effleure l'idée qu'en dernière analyse, la danse joue dans toute civilisation humaine un rôle de premier plan, en quelque sorte sacré. Il serait fort étonné si on le lui disait. C'est pourtant la pure vérité.

Telles sont les réflexions qui me revenaient à l'esprit en feuilletant le bel album intitulé : *Danseurs à travers les Temps*, et que M. Paul Hooreman, le distingué musicologue et le parfait écrivain, a doté d'une préface substantielle et profondément évocatrice. Parmi les quelque douze définitions qu'il donne de la danse (et qui chacune répond à un de ses aspects), il en est une qui m'a particulièrement frappé. Il dit que c'est « la musique en son état premier ».

Pour ma part je n'en connais point de plus pertinente, de plus juste. Et surtout de mieux faite pour écarter tous les malentendus susceptibles de brouiller nos notions à ce sujet, pour remettre les choses au point.

En effet, on nous a souvent répété qu'à l'origine était le rythme. Et comme on l'a dit également du Verbe, il est assez naturel que l'on ait associé ces deux « forces » primordiales, ces deux éléments préexistant à tout, et qu'on ait cru que la première incarnation du rythme ait été le chant (ou la musique qui n'est qu'une forme du chant). Cette théorie est d'autant plus séduisante qu'elle s'approche « à la limite » de la vérité, qu'elle en a toutes les apparences. Mais, si l'on concentre davantage son attention, on s'aperçoit qu'elle n'est pas tout à fait vraie, que l'on a oublié, dans cette très délicate analyse, quelque chose de subtil et d'essentiel : l'intervention de la notion du temps, la chronologie. La danse n'est pas née après la musique, pour la renforcer et l'accompagner. C'est l'inverse qu'il faut dire. Elle est née la première, et c'est le chant, c'est la musique qui sont sortis d'elle, qu'elle a fait (si j'ose dire) jaillir de terre à son appel magique.

Bien entendu, au moment *actuel* de notre civilisation, ce n'est pas le spectacle d'une danse, quelle qu'elle soit, qui peut nous éclairer. Trop d'interférences se sont produites entre les diverses formes d'art, au cours des siècles.

Mais si nous le remontons, ce cours, si nous nous reportons par la pensée à l'époque, immémorialement ancienne, où l'Homme ignorait jusqu'au plus rudimentaire instrument de musique, où la parole n'avait pas dépassé le stade du balbutiement et de l'onomatopée, nous sommes inévitablement amenés à penser que sa première activité est le mouvement de son corps et que la première fois qu'il se sent saisi par le besoin d'exprimer un sentiment au moyen de ce corps, de l'exprimer, de façon désintéressée, par un mouvement d'exaltation (joie ou peine) il ne peut pas faire autrement que de le cadencer, de le rythmer. Quand elle ne se réduirait alors qu'à quelques pas de marche, la danse est trouvée. Plus tard, l'idée viendra de régulariser cette cadence, de la corser, de l'étoffer : soit en la marquant de l'accentuation de quelque chose de percutant (bâton sur une plaque sonore), soit en l'embellissant de quelques cris. Mais l'erreur fondamentale serait de s'imaginer que l'Homme n'a eu l'idée de danser qu'après avoir inventé la musique et le chant. Encore une fois, c'est l'inverse.

Il peut se faire (et je n'en disconviendrais pas) que cette succession chronologique ait été très rapide ; et que par exemple la joie de la découverte du rythme, dans l'exercice du mouvement, ait été si forte qu'elle ait amené le danseur presque immédiatement à crier et à chanter. Mais que l'intervalle soit de quelques minutes ou de plusieurs siècles, cela revient au même au point de vue psychologique. Les mouvements des jambes, des bras et de la tête ont précédé toutes les autres expressions que l'Homme a données à son sentiment de la vie. Il y a peut-être des arts plus subtils et plus raffinés. Il n'en est pas de plus ancien. La danse est le premier des arts, et le plus près de la nature.

C'est pourquoi les plus antiques documents graphiques que nous possédions sur elle vous la représentent toujours associée aux cérémonies du culte. Pas plus qu'elle, les religions primitives n'oubliaient ce sol d'où elles étaient sorties, ce sol dont elles célébraient la vie bienveillante ou terrible, ses météores, ses saisons, et ce mystérieux rapport qui la reliait à notre sang, à notre sève. Songez, par exemple, que ce geste acrobatique du « lancer de la jambe en l'air » où l'on ne voudrait voir qu'une virtuosité de moderne danseuse de cancan, ce geste on le retrouve sur le tombeau d'un pharaon d'il y a quatre mille trois-cents ans !... Seulement, c'était alors la figure d'un rite de fertilité...

Cette volonté qu'avaient les civilisations de jadis de maintenir la danse dans l'enceinte des temples, d'en faire la servante efficace et fidèle du culte, cette volonté céda peu à peu à la force d'inertie qui entraîne tout vers le profane ; et le jour vint où l'homme s'en empara pour son plaisir personnel. C'est sur la scène des théâtres qu'évoluèrent les danseuses arrachées à l'autel, c'est dans les salons qu'elles s'exhibèrent pour l'amusement des puissants et des riches.

Mais là encore, et si loin que nous semblons être des origines, il me plaît de retrouver dans la danse ce qu'elle a d'indestructiblement sacré. Car, si maladroit et si gauche qu'il soit, l'homme qui danse obéit, sans même s'en douter, à la plus ancienne loi de la création, à cette force irrésistible qui porte tout son être à exprimer par le mouvement rythmé ce qu'il contient en soi de plus secret, de plus mystérieux.

*Francis de Miomandre*

## LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

### OCCIDE JEANTY

*par Franck Claude*

Le poète latin Horace disait : « Je ne mourrai pas tout entier car mes œuvres me survivront. » En effet cet écrivain célèbre ne s'était pas trompé. De nos jours encore, ses écrits continuent de charmer tous ceux qui ont une culture réelle. Les vers de ce penseur de génie sont continuellement sur leurs lèvres. Ils ont et auront toujours le pouvoir de remuer les fibres les plus secrètes de leur cœur. C'est pourquoi, le poète a connu l'immortalité.

Beaucoup de poètes ont eu ce rare privilège. Heureusement qu'ils ne sont pas les seuls. Il y a beaucoup de musiciens à avoir également ce bonheur. Mozart, Beethoven, Occide Jeanty sont sans conteste du nombre des élus.

Occilius Jeanty, dit Occide est arrivé au monde le seize mars 1860. Dès l'âge de cinq ans, il pouvait lire correctement une partition musicale. Quand il composa sa première œuvre : « les pleurs d'Estèle », il n'avait que treize ans. En 1881, en collaboration avec son père, le jeune Occide écrivit une grammaire musicale. La même année, bénéficiaire d'une bourse d'études, il voyagea pour Paris. Il éprouva une joie immense quand cette grammaire reçut l'approbation de deux éminents professeurs du Conservatoire de Paris. Ceux-ci découvrirent sans peine le génie de ce jeune homme qui allait, quelques années plus tard, adopter pour devise : de la franchise, toujours de la franchise, sans cesse de la franchise.

En 1885, il retourna en Haïti et se maria en 1888. Il n'avait qu'un seul but : servir son pays, le servir bien. Et c'est pourquoi il a composé : 1804.

C'est une date qui contient beaucoup de choses et pour être capable de faire revivre en musique toute l'Épopée de nos Pères, il faut réellement que l'on soit doué d'une puissance d'imagination que seul un génie peut avoir.

Que ce soit dans : « Chéry », « Ti Sam », « Sur la tombe », « Nos

larmes », « Pauvres et pauvres », « Coq, poule et poussins », « Les Zéphirs », « Zizipan », « Le retour du vieux lion », « Occide Jeanty a toujours une puissance d'imagination vraiment extraordinaire.

Le peuple haïtien a toujours chéri cet artiste qui a passé toute son existence à son service. C'est l'homme au cœur grand, généreux que l'injustice révolte. C'est cette indignation qu'il s'est évertué à faire ressortir avec tant de force dans : « Les Vautours ».

Quand on a réalisé des œuvres si grandes. Quand celles-ci continuent à être encore la fierté de tout un peuple, l'homme qui les a créées ne saurait mourir. Le génie est immortel !...

---

## MACAQUE ET COMPÈRE CHIEN (1)

par *Ulysse Pierre-Louis*  
(Lauréat de l'Alliance Française — 1943)

Deux ennemis irréconciliables, Macaque et Compère Chien. Brouillés pour des raisons qu'on ignore, il ne se passe un jour sans qu'ils n'aient à se disputer. Et leurs querelles souvent bénignes au départ, frisent parfois le tragique, le souvenir persistant d'injures à laver chauffant à blanc l'un ou l'autre des adversaires. Ils vivaient ainsi depuis des années. Jamais ils ne pouvaient s'entendre. Est-ce parce que l'un et l'autre étaient passés maîtres en matoiserie ?

Un jour Compère Chien se trouva par hasard face à face avec Madame Macaque qui allait acheter des provisions alimentaires au marché. Inutile de vous dire combien cette rencontre importune indisposa la belle dame. Elle eut tout d'abord l'idée de rebrousser chemin, mais à quoi bon ! Vraiment Compère Chien n'avait aucun égard pour le sexe faible que « l'homme ne doit frapper même avec une rose ». Madame Macaque reçut une raclée d'importance... « Vent gainnin force sou tanga. » (2)

Les plaintes pitoyables de la pauvre dame n'eurent point la moindre

---

(1) Le thème du conte « Macaque et Compère Chien » est différent de celui dont le savant Dr. Price-Mars nous a donné une savoureuse version dans son livre « Ainsi parla l'Oncle » page 11, 12, 13. Cependant le dénouement est le même. Nous ne trouvons point ici le *merveilleux* qui constitue la trame de l'aventure « qui advint à Macaque certain jour. »

(2) La force a fatalement raison de la faiblesse, (Commentaire de Jules Faine, Philologie Créole, p. 187).

résonance dans le cœur de Compère Chien. Il resta sourd à ses lamentations et lui déclara après avoir accompli sa besogne : « Vas dire à ton mari comment je t'ai reçue. S'il est un homme, qu'il vienne prendre ce que je lui réserve. »

Tête basse, les yeux en pleurs, la queue entre les jambes, toute penaude, Madame Macaque s'en retourna chez elle et raconta à son mari le mauvais quart d'heure que venait de lui faire passer son fameux ennemi : « Il m'a mordu, dit-elle, dans tout le corps et traînée dans la poussière. Impossible de lui opposer la moindre résistance. C'est un diable de chien que celui-là. Il faut que tu ailles vite me venger sinon je t'abandonne. C'est entendu. »

Macaque avait peur de cette complication. Compère Chien était un adversaire intraitable. Pourtant il ne laissa point paraître son trouble et ses hésitations à sa femme. Orgueil de mâle, naturellement. Il tint des propos indéchiffrables et qui semblèrent traduire une violente irritation, frappa rageusement des pieds sur le parquet comme s'il allait pourfendre l'insolent Compère Chien. Mais brusquement la colère simulée de Macaque céda sans transition et si bien qu'il fit entendre à sa femme des mots de sagesse voire de conciliation : « N'oublie pas, ma chérie, que tu portes un enfant. N'écoute pas ta colère. Si tu t'énerves davantage c'est la perte de ce bébé que j'attends avec impatience. Ne t'en fais pas, ma mie. Laisse-moi réfléchir pendant quelques jours.

« Quand ou vlé mangé ac diable ou doué quimbé cuiller ou longue.<sup>(1)</sup> Compère Chien me paiera cher, très cher son impertinence. Il ne perdra rien à attendre. Je lui administrerai sous peu une bonne raclée... »

Le lendemain à la pointe du jour, il appela un de ses fils et lui déclara cérémonieusement : « Mon enfant, tu vas au marché ce matin. Mais fais attention. Compère Chien m'en veut à mort sous prétexte que je médis de lui constamment. Il me semble que c'est Compère Chat qui entretient ces tripotages,<sup>(2)</sup> manière d'entrer dans les bonnes grâces de Compère Chien. Je n'ai jamais vu plus hypocrite que celui-là. Evite donc de le rencontrer, je t'en conjure, mon cher fils. »

Sur la route qui conduit au marché, P'tit Macaque avançait à pas hésitants. Il regardait à gauche et à droite. Son cœur battait si fort et à un rythme si rapide que sa respiration en était devenue particulièrement laborieuse.

Tout à coup P'tit Macaque sursaute et s'arrête net comme pétrifié.

---

(1) La prudence est nécessaire si on a affaire aux méchants.

(2) Tripotage : médisance en patois créole (N.D.L.R.).

## LIVRES ET REVUES (\*)

Emile Célestin Mégie — *Ulrick Henry, poète.*

(Port-au-Prince. 1953, Imprimerie Pierre Noël, — 35 pages.)

Cette plaquette est un hommage à Ulrick Henry, un poète jacmélien mort à dix neuf ans. Elle contient une étude de E. Célestin-Mégie et un sonnet du même auteur à la mémoire du jeune homme ainsi que deux discours prononcés sur sa tombe par MM. Jean Danis et Victor Délince, et enfin cinq courts poèmes d'Ulrick Henry. C'est trop peu pour se faire une idée du talent de l'auteur prématurément disparu.

A. M.

Félix Deroussels — *Sur les traces de Caonabo et de Toussaint Louverture — Poème caraïbes.*

(Port-au-Prince 1953 — Collection du Centcinquantenaire  
Imprimerie de l'Etat.)

L'auteur nous avertit que son œuvre puise une originalité et une force d'action séductrice dans l'emploi de l'auto-suggestion positive et l'introduction du journalisme dans la prosodie :

Je ne sais trop ce que c'est qu'une « force d'action séductrice » et encore moins « l'auto-suggestion positive » ; quand à l'introduction du journalisme dans la prosodie, en voici un exemple choisi au hasard dans le recueil de M. Desroussels :

Analysant « Les origines  
de la France contemporaine »,  
par Hippolyte Taine,  
Francis Charmes a des observations fines.  
Il dit :  
dans ses « Etudes historiques  
et diplomatiques » :  
« L'esprit  
politique  
a besoin non seulement de science,  
mais d'expérience ».

---

(\*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

Cette pièce se poursuit ainsi pendant 150 « vers » et la plupart des autres procèdent de la même « esthétique ».

A. M.

Raymond B. Oriol (sous-lieutenant-ingénieur, Armée d'Haïti) :  
*Aperçu sur la Géographie, la Cartographie et la Géodésie en Haïti.*  
(Collection du Cent-cinquantième de l'Indépendance d'Haïti)

Port-au-Prince. Imprimerie de l'Etat. 1953. 101 p.

L'ouvrage, ainsi que l'avoue modestement l'auteur, ne fait que reproduire et regrouper diverses publications antérieures touchant la géographie, la cartographie et la géodésie. Cela suggérerait naturellement trois chapitres auxquels a été ajouté un compte-rendu sur la 4ème conférence internationale de cartographie, à Ciudad Trujillo (octobre 1952).

La rubrique « Géographie » est sans doute un peu grêle. « L'Histoire de la Géographie en Haïti » mériterait une étude approfondie. Elle reste à faire. De même, une petite « liste d'ouvrages géographiques » ne peut qu'appeler la bibliographie exhaustive qu'on attend toujours. On relira cependant avec intérêt « Une ruine coloniale dans la chaîne des Matheux ». (On sait que la description — combien minutieuse — des vestiges des belles habitations coloniales de la région de Dion a été également faite par les Frères de l'Instruction Chrétienne, à l'intention particulière de Gabriel Debien).

Avec la cartographie, le lieutenant Oriol retrouve sa vraie spécialité. Il y excelle. La liste des 96 cartes concernant Haïti, de l'époque coloniale à nos jours, établie avec soin, est, à notre sens, une contribution originale et importante. Il faut en féliciter très vivement l'auteur. Il y aurait là, indiscutablement, matière à une étude spéciale, à compléter encore, pour le plus grand profit de tous les chercheurs. (Nous sommes persuadé que ce vœu — très intéressé, est-il besoin de le souligner ? — ne peut laisser indifférent le sous-directeur du Service de Géodésie et de Cartographie. On connaît assez sa bonne volonté et son amour du métier...)

On trouve du lyrisme — le lyrisme d'un artisan consciencieux et satisfait de sa besogne — dans « Un peu de Géodésie et de Triangulation en Haïti » et « Une grande réalisation de l'Inter American Geodetic Survey dans les Antilles. » Le docteur Catts Pressoir, à qui nous devons une préface lucide, l'a bien noté, à propos de la liaison réalisée entre le réseau géodésique haïtien et les réseaux jamaïcain et cubain, par la mesure d'une distance de 342 kilomètres : « La satisfaction que les opérateurs éprouvèrent le 26 avril 1952 rappelle l'émotion des deux savants français, ce soir où, de la côte d'Espagne, après six mois d'observations infructueuses, ils aperçurent le réverbère placé dans les montagnes de l'île d'Iviça ».

C'est aussi au préfacier que nous emprunterons la conclusion à ce travail « qui excitera un vif intérêt » et qui fait de son auteur « un pionnier dans notre pays de ces sciences utiles autant qu'ingrates ». Le mot est d'un connaisseur.

Lallier C. Phareaux. *La vie contemporaine.*

(Collection du Tricinquantaire de l'Indépendance d'Haïti).

(Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat, 1953, 630 p.)

« La vie contemporaine » témoigne, dans sa majeure partie, de l'activité de l'auteur, comme journaliste, depuis une quinzaine d'années. C'est du moins ce que nous révèle la préface de M. Félix Courtois, qui nous rend encore le service inestimable de nous proposer un fil d'Ariane, pour aborder les cent vingt-cinq études, distribuées en neuf rubriques (Histoire. Armée. Variétés. Politique générale. Education Nationale. L'action de la femme chez nous. Agriculture. Commentaires de la vie internationale. Théâtre).

C'est une véritable « haïtiade ». Bien plus, et afin de nous procurer « un peu de joie spirituelle », l'auteur taquine, en passant, les grands problèmes qui, traditionnellement, passent pour exciter la pensée : « Homme et Civilisation », « Science et Poésie », « le Peuple et l'art », « Simples considérations sur la personne humaine », etc... Tout cela est la marque d'un eclectisme confiant, et professionnel.

Dans ces conditions, il était difficile de trouver quelques thèmes généraux susceptibles de maîtriser une pareille somme. « Variétés » est encore le mieux choisi. On peut bien également faire remarquer qu'il comporte une étude sur « le paysan haïtien », qui serait susceptible de figurer éventuellement dans « Agriculture », que « la réglementation du sport » ferait assez bon voisinage avec « le sport chez les peuples », qu'on s'attendrait à trouver « La République d'Haïti et les Nations Unies » à moins de 158 pages de distance des « Buts de l'UNESCO »... Mais qu'importe !

L'une des idées centrales de l'auteur paraît être que « pour comprendre ce pays et trouver une formule politique de gouvernement en vue d'assurer son évolution, il faut bien connaître son histoire ». Au chapitre « Histoire », des tableaux se succèdent, personnages illustres campés dans leur « geste », héroïque, « séquences » majeures sur lesquelles le film s'arrête pour fixer des attitudes définitives.

Après « Variétés » où l'on relève un hommage à Occide Jeanty, à Oswald Durand et à Normil Charles (on attendait la rubrique : « les Lettres et les Arts »), après « Politique générale » où se marient l'économique et la politique, « les deux termes d'une même équation qui, bien posée et bien résolue,

forme une société bien équilibrée, appelée à gravir les sommets », les chapitres « Education Nationale » et « L'action de la femme chez nous » forment des ensembles assez cohérents. « L'Agriculture » est réduite à 22 pages, deux fois moins que les « Commentaires de la vie internationale ». Enfin, trois articles sur « le Torrent », « le Faisceau » et « l'Adieu à la Marseillaise » terminent sans doute symboliquement l'ouvrage qui, ainsi que le dit l'auteur, « n'a qu'une ambition : exciter l'idéal en chacun de nous, pour que se perpétue, à travers le temps, une Patrie grande, prospère et forte ». P. M.

### Bulletin de l'Institut haïtien de Statistique

(Port-au-Prince, éd. de l'Institut haïtien de Statistique, 1 broch. 118 p.)

#### *Cent cinquante ans de Commerce Extérieur d'Haïti*

Dans l'importante étude qu'il vient de publier, l'Institut Haïtien de Statistique a tenté une entreprise difficile : celle de dresser, à l'aide d'une documentation éparsée et clairsemée, le bilan de 150 années de commerce extérieur d'Haïti. Il y a pleinement réussi et le fruit de ses travaux est un document du plus haut intérêt pour l'histoire économique et financière du pays ; le commerce extérieur est en effet de beaucoup l'élément principal de l'activité économique d'Haïti et les taxes douanières auxquelles il donne lieu constituent la source essentielle des revenus du Trésor public.

Cet ouvrage ne se borne pas à fournir — particulièrement pour les 30 dernières années — un ensemble cohérent de statistiques nombreuses et détaillées, illustrées de graphiques clairs et bien présentés, il s'est attaché aussi à un travail d'économiste, non moins difficile mais non moins indispensable que celui du staticien, celui d'interpréter les chiffres, de formuler les conclusions que l'on peut tirer de leurs variations et de dégager des tendances.

Après avoir retracé l'histoire des relations commerciales de la République et montré à la suite de quelles circonstances les Etats-Unis — qui étaient depuis longtemps le principal fournisseur d'Haïti — sont devenus également, depuis 1937, son principal client, en se substituant à cet égard au marché français, l'auteur analyse la structure et l'évolution des exportations et des importations. Il est inutile de souligner la prépondérance considérable, dans le commerce d'exportation, des produits agricoles et, parmi ceux-ci, du café, mais on notera dans le tableau des variations du quantum des exportations l'accroissement sensible depuis 1944 de l'indice des produits industriels qui laisse présager le développement — encore seulement ébauché mais très intéressant pour l'avenir de l'économie haïtienne — des activités de transformation.

On remarquera aussi l'élévation importante depuis 5 ans, et surtout au cours des trois dernières années, de l'indice des importations totales (porté de

88 en 1947 à 166 pour 1952) qui reflète l'augmentation des biens de consommation mis à la disposition de la population et plus encore le développement de l'équipement du pays.

C'est au total une source d'informations objectives et de grande valeur que l'Institut Haïtien de Statistique offre tant aux économistes et aux financiers qu'aux hommes d'affaires. On ne peut que souhaiter que l'œuvre commencée soit poursuivie et perfectionnée et que d'autres domaines, tels que celui de l'évolution des prix intérieurs, celui du calcul et des variations d'un indice du coût de la vie..., soient explorés de la même manière.

J. R.

## CHRONIQUE

### *Conférence à Port-au-Prince*

Voici la liste des conférences du 2e cycle des « *Mardis* » de l'Institut Français (année scolaire 1953 - 1954) qui ont été prononcées au cours des mois de janvier et février :

*Jeudi 28 janvier* — M. Max Bissainthe, Directeur de la Bibliothèque Nationale :

« L'histoire d'Haïti vue à travers les registres d'état-civil »

*Mardi 2 février* — M. Jacques Butterlin, membre de la Mission Universitaire Française :

« La vie et la mort des volcans »

*Mardi 9 février* — M. René Carré, professeur à l'École Normale Supérieure :

« Les bases scientifiques de la Pédagogie »

*Mardi 16 février* — M. Ralph Brown, Directeur de l'Institut Haïtiano-Américain :

« Les chouans et la chouannerie dans la littérature française du XIXe siècle »

*Mardi 23 février* — R. P. Brossard, de l'Oratoire de France :

« Le personnage du prêtre dans la littérature et le cinéma contemporains »

### *Films Documentaires*

A la suite de ces conférences, les bandes documentaires suivantes ont été projetées :

• *Jeudi 28 janvier* — « Cher vieux Paris »

*Mardi 2 février* — « Les volcans »

*Mardi 9 février* — « Nos cousins des îles »

*Mardi 16* — « Mon ami Pierre »

*Mardi 23 février — « Saint-Bernard de Clairvaux »*

Nous publions par ailleurs dans ce numéro l'allocution prononcée par M. Lando le soir de l'ouverture de ce deuxième cycle de conférences, pour accueillir M. Max Bissainthe.

La causerie de celui-ci a démontré à ceux de ses auditeurs qui l'ignoraient encore que la petite histoire n'est pas moins instructive que sa grande sœur et qu'elle peut offrir, sur les mœurs du passé, des informations utiles souvent, curieuses toujours, et que les auteurs de manuels et de savantes monographies négligent ou jugent indignes de leur sereine gravité.

Quant aux rires qui obligèrent très souvent le conférencier à interrompre son exposé, ils prouvèrent que l'humour le plus cocasse peut s'allier à la plus savante érudition.

\*  
\* \*

Devant un nombreux public, au premier rang duquel se trouvait S. E. M. Georges Cauvin, Secrétaire d'Etat des Travaux Publics, M. J. Butterlin a commencé par indiquer les caractéristiques les plus importants des éruptions volcaniques. Il a illustré son exposé d'exemples célèbres, et a, en particulier, insisté sur les causes de la catastrophe qui a endeuillé la Martinique, en 1902, lors de l'éruption de la Montagne Pelée. Dans une seconde partie, il a montré l'importance du volcanisme dans les Antilles et a projeté quelques photographies d'un volcan éteint récent, situé dans la région de Saut d'Eau, et qu'il a découvert au cours de la reconnaissance géologique de la République d'Haïti.

La causerie a été suivie de la projection d'un film également consacré au volcanisme.

\*  
\* \*

M. René Carré ayant déjà, au cours des dernières années, prononcé deux conférences à l'Institut Français, M. Lando a jugé superflu de le présenter au fidèle public des « Mardis », il a tenu néanmoins à rappeler, au cours d'une improvisation familière, le récent séjour à Paris de l'orateur de ce soir là, la distinction dont il a été l'objet de la part du Gouvernement français, et les titres qui le rendent particulièrement apte à traiter une question de pédagogie.

M. Carré présenta d'abord l'esquisse d'une philosophie de l'éducation haïtienne en commentant avec beaucoup d'ingéniosité, strophe par stro-

phe le texte de la Dessalinienne. Il exposa ensuite, avec la précision d'un spécialiste et la clarté d'un excellent vulgarisateur, les bases biologiques, psychologiques et sociologiques de la pédagogie, pour terminer par des considérations d'ordre plus pratique sur les classes nouvelles dont il a étudié en France le fonctionnement.

\*  
\* \*

La Presse de Port-au-Prince a qualifié avec raison la soirée du 16 février de manifestation de l'amitié franco-haïtiano-américaine. Voici en quels termes M. Lando accueillit son collègue américain :

« Ralph Brown est un universitaire américain de la meilleure espèce : l'itinérante.

N'ayant dépassé la quarantaine que de peu, il a déjà vécu, enseigné, travaillé dans nombre de pays, situés au-delà des mers ; certains d'entre eux très loin des brumes de son Rhode Island natal : Roumanie, Bulgarie, Turquie, Grèce, Yougo-Slavie, France.

Ayant fait de notre civilisation et de notre langue l'objet de ses études depuis le plus jeune âge, — et le centre de ses curiosités d'étudiant et de savant, — il a été arraché à une connaissance encore exclusivement livresque des choses de chez nous par l'effet de la seconde guerre mondiale, et c'est en soldat qu'il est plongé au milieu de nos réalités au cours des années 1944 - 1946.

Il a un rendez-vous pathétique avec le Paris des lendemains de la Libération : un Paris étourdi par tant d'épreuves, frileux, peut-être un peu maussade, miraculeusement intact et, somme toute égal à sa gloire passée ! Sans doute aurait-il préféré une rencontre moins héroïque, plus paisible, plus protégée par les Muses... Tout de même, c'était une aubaine pour le romaniste appliqué et persévérant qu'il était.

Il a su, du reste, se ménager un autre séjour, à un moment déjà plus serein dans notre Capitale. C'était en été 1950, année du retour à l'abondance, où il faisait bon, entre deux repas à la française, travailler à compléter sa thèse dans le silence feutré de nos grandes bibliothèques publiques.

C'est du travail mis au point dans ces circonstances que le savant Directeur de l'Institut Haïtiano-Américain va nous donner un aperçu. Je ne doute pas que nous ne retirions les uns et les autres le plus savoureux fruit de son exposé. A l'écouter nous contracterons, j'en suis sûr la plus vive admiration non seulement pour l'auteur, mais pour les

méthodes universitaires elles-mêmes qui, avant même la traversée de l'Atlantique, l'ont formé à une si pertinente familiarité avec la langue et la littérature françaises, patrimoine commun d'Haïti et de mon pays. On ne peut pas dire : bravo à Ralph Brown sans rendre hommage aux immenses progrès accomplis par les Universités américaines dans l'enseignement des langues vivantes.

Avec sa culture franco-américaine, il était tout désigné, reconnaissons-le, pour l'emploi que lui ont confié ici les autorités de Washington. Aussi bien son *insertion*, si j'ose dire, dans la vie intellectuelle de Port-au-Prince s'est elle opérée de la plus recommandable façon : imperceptiblement, naturellement, amicalement, fraternellement.

Ralph Brown parle purement, élégamment un langage qui sait ouvrir les cœurs : celui de l'honnêteté, de la science désintéressée, de la coopération visant à l'approfondissement de l'estime réciproque par une connaissance mutuelle de plus en plus complète et dégagée de toute passion. Le bel Institut qu'il dirige avec tant de compétence, fondé peu d'années avant le nôtre, et appelé à la vie par la volonté d'un même Gouvernement haïtien est une grande fenêtre ouverte sur le monde.

Le nôtre en est une autre non moins nécessaire, j'ose le dire à la jeunesse haïtienne. Ces deux œuvres sont complémentaires.

L'émulation est un mot qui peut caractériser leurs rapports. La jalousie, l'envie, — jamais. Elles ne sont, surtout, ni l'une ni l'autre exclusives d'aucune autre. Nous appelons, pour notre part de tous nos vœux la création d'autres Instituts, l'ouverture d'autres fenêtres, des communications plus nombreuses entre Haïti et tous les autres peuples amis de la paix.

Ainsi naîtra vraiment une communauté atlantique profonde et durable parce que scellée par l'esprit. Ainsi se nouera, autour de la baie de Port-au-Prince, cette ronde fraternelle des peuples que prophétisait, non loin de cette Maison, M. Gaston Monnerville, Président du Conseil de la République, cet illustre Américain dont l'exemple démontre qu'il est possible de concilier dans un même amour l'Ancien et le Nouveau Monde.

Voilà, je crois, des sentiments bien élevés. Que la présence parmi nous de M. Ralph Brown nous y conduise tout spontanément prouve quel prix mes collègues et moi, nous attachons à sa parole qui, outre sa vertu d'éloquence, signifie un geste d'amitié et de délicate courtoisie dont la portée ne saurait échapper à aucun de ceux qui nous entourent. »

Il convenait, avant d'étudier l'interprétation qu'en ont offerte les

écrivains, d'exposer ce que fut au juste la Chouannerie. Ce fut la première partie, précise et élégante, de la causerie de M. Ralph Brown. Il se demanda ensuite comment ces événements furent transposés dans le domaine romanesque par Balzac, Barbey d'Aurévilly, Dumas Père, George Sand, Victor Hugo, George Lenôtre. Cet exposé ne pouvait que donner la plus haute idée de la conscience et de la pénétration que les Universitaires des Etats-Unis apportent à l'étude de l'histoire littéraire et de l'histoire tout court de notre pays. Mais le plus grand sujet d'émerveillement pour le public fut l'aisance avec laquelle M. Brown manie le français puisqu'il nous parla pendant une heure en une langue excellente, sans accent et sans autre secours que de brèves notes.

\*  
\* \*

C'est à un auditoire exceptionnellement nombreux au premier rang duquel on remarquait plusieurs membres du Gouvernement, Monseigneur l'Archevêque de Port-au-Prince et de nombreuses personnalités ecclésiastiques, que M. Lando présenta le R. P. Brossard.

Nous citons ici son allocution :

L'histoire littéraire rapporte : « Massillon, Oratorien, homme doux et timide, enseignait dans les collèges de son ordre, quand on le força à prêcher : il débuta à Paris en 1698 ; son succès fut considérable ».

Elle ajoute : « Cet homme doux était parfois effrayant en chaire » !

Le R. P. Gontran Brossard est un de ses héritiers spirituels. Nous avons l'honneur de l'accueillir à cette tribune. A Port-au-Prince, il a débuté, comme il convient, par des sermons et des allocutions dans les Collèges religieux. Mais personne, à coup sûr, ne l'a forcé ni ici ni ailleurs. La simplicité spontanée de son éloquence est trop évidente pour laisser croire à aucune contrainte. Le don de persuasion lui est naturel comme sa foi est sereine. Quant à sa parole, elle est dans tous les genres, plus juste qu'effrayante. Tous ceux qui ont eu déjà le privilège de l'entendre le savent. Pour nous, il nous était réservé d'emblée d'apprécier chez lui une modestie qui n'a d'égale que son très souple talent. Je me suis permis de lui demander quelques notes sur lui-même. Il m'en a fourni très peu. Encore concernent-elles toutes ses devanciers, ses supérieurs, son Ordre et le rôle éminent de celui-ci dans l'histoire de l'enseignement français. Le R. P. Brossard entend se dérober sous sa vocation, sous la famille spirituelle catholique qui est la sienne. Respectons, quoi qu'il nous en coûte, cet effacement si chrétien, et mettons, selon ses vœux, tous ses mérites au compte de sa Congrégation dont

la branche française fut instituée au début du XVIIe siècle par le futur Cardinal Pierre de Bérulle.

Si les Oratoriens n'ont pas partagé avec les Jésuites, les Capucins et les Dominicains le privilège d'une « mission » régulière à Saint-Domingue ils n'en ont pas moins formé, dans leurs maisons de France, toute une pléiade d'artisans de l'Indépendance ou de grands serviteurs de la République d'Haïti. Là-dessus, un récent article de notre ami le Dr. Clément Lanier nous a amplement édifiés. Il serait vain et long de jeter ici un défi à l'érudition inépuisable de ce savant historien.

Notre enseignement officiel porte profondément la marque « oratorienne ». L'Ancien Oratoire a des premiers admis le français comme langue d'instruction, réduisant par là l'omnipotence du latin et ouvrant la voie à ce que maintenant nous appelons les « humanités modernes »,

L'Oratoire contemporain, tel qu'il est issu de la « réforme » approuvée par Rome en 1864, paraît pratiquement une œuvre d'universitaires français de haut vol : Les RR. PP. Gratry, Professeur au Collège de France, « immortel » de l'Académie Française, Perraud, Professeur à la Sorbonne, le regretté Cardinal Baudrillard et bien d'autres, tous sortis de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm, cette pépinière de nos Agrégés. De cette Institution, création de la Convention Nationale et si caractéristique de notre système universitaire officiel, le R. P. Brillet, Supérieur Général actuel de l'Oratoire, a été longtemps l'aumônier. Liens nombreux, liens intimes, liens que le temps et les révolutions n'ont pas affaiblis, mais transformés.

L'Oratoire a donné à la France des Massillon, des Malebranche, des Montesquieu, des Daunou ; à la France et à l'Humanité. Il a instruit, pour le plus grand bien d'Haïti, Pierre Pinchinat, Dominique Sabourin, Louis-Félix Boisrond Tonnerre, Louis Laurent Bazalais, Jean-Baptiste Lapointe, Juste Chanlatte. Il en instruit encore de nos jours...

Cela vous fait, Révérend Père, de nombreux titres, — très valables, — à l'hospitalité de ce foyer de l'amitié franco-haïtienne. Vous allez disserter en fin lettré devant le public de nos habitués, n'épargnant pas votre peine au terme de tant d'entretiens dont ont déjà bénéficié les fidèles et la jeunesse des écoles. Souffrez que, malgré votre ombreuse modestie, au nom de la Mission Universitaire Française, je vous dise mon admiration et ma reconnaissance à partager, si vous le voulez bien, avec vos supérieurs à qui nous demandons respectueusement de vous déléguer à nouveau parmi nous l'année prochaine. Qu'ils sachent que, comme vous-même, ils n'ont ici que des amis.

Toute la Presse a consacré à la causerie de l'éloquent oratorien de longs et élogieux commentaires. Nous reproduisons le passage essentiel de celui qui a été présenté par la « Phalange », le plus important journal catholique d'Haïti.

Dans le Prêtre, il y a l'homme. La foi aide à voir au-delà. Et le conférencier cite les œuvres contemporaines, nombreuses, dans lesquelles le Personnage du Prêtre est étudié, jusqu'aux célèbres romans de Graham Green, de Bernanos, et à *Léon Morin, prêtre*, l'un des derniers Goncourt.

Il va en analyser trois, ceux précisément dont on a tiré des films qui ont fait le tour du monde.

C'est d'abord « Dieu a besoin des hommes » où le protestant Pierre Fresnay s'est taillé un tel succès, l'histoire de ce sacristain de l'île de Sein, obligé de remplacer le prêtre, après que la mauvaise conduite de ses pillards de paroissiens a forcé le Curé à secouer contre eux la poussière de ses sandales et à quitter les Iliens tout désemparés.

La deuxième figure de prêtre qu'il étudie est l'inoubliable et anonyme *Curé de campagne* dont Bernanos nous a donné, le journal, dans son dernier roman. Un homme pauvre et un pauvre homme en apparence, mais si grand, si dépassé lui-même par ce qu'il porte en lui, par sa Foi tranquille, et qui meurt, chez le pauvre Confrère dévoyé en murmurant : « Tout est grâce ».

La troisième incarnation du Prêtre nous est offerte par le film que nous avons vu ici : « Dieu est mort ! » d'une si grande persuasion ; quand tout est fini, que le dernier prêtre vient d'être fusillé, pour être venu consoler un bandit à l'article de la mort, et que dans la grange obscure, le peuple fidèle pleure comme au Samedi Saint, la porte s'ouvre doucement, un homme apparaît, qui dit « Je suis le nouveau Prêtre ».

Et le Conférencier étudie la Souffrance du Prêtre, sa croix, sous le poids de laquelle on le voit parfois écrasé ; ses Soucis : il est responsable du peuple de Dieu. Mais aussi ses joies — la joie qui découle précisément de ses souffrances souvent, cette Joie mystérieuse de raisin d'où jaillira le Vin des Forts, cette joie que même la littérature a appris à connaître, depuis qu'elle a ébloui l'âme de Pascal.

C'est sur la note d'espérance, lancée par le chuchotement dans la grange : « Je suis le nouveau prêtre ! », sur cette note d'espérance que

va s'achever ce qu'on pourrait nommer : « La Leçon du Prêtre ». Le Prêtre sera toujours là.

### *Conférences en Province*

Invités par les autorités du chef-lieu du Nord-Ouest, MM. Jacques Butterlin et Adrien Martin, professeurs à l'Institut Français, ont passé le dernier week end à Port-de-Paix. Ils y ont prononcé des conférences le samedi 20 et le dimanche 21 février : celle de M. Butterlin traitait des « Tremblements de Terre », quant à M. Martin, il a parlé sous le titre : « Comme un Basque l'espagnol » de la langue littéraire et de la langue populaire. MM. Emmanuel Guerrier et Ménélas Borde, respectivement Directeur et Censeur du Lycée Tertullien Guilbaud ont présenté les orateurs avec autant d'éloquence que d'esprit.

A la suite de ces causeries ont été présentés les films suivants : « Notre planète, la Terre » et « Montmartre et ses peintres ».

Monsieur Frimance Bien-Aimé, le Préfet du Nord-Ouest a eu la très aimable attention d'offrir un vin d'honneur dans sa résidence, le vendredi 19, à l'occasion de la visite des deux professeurs.

Le dimanche, Monsieur Emmanuel Guerrier et ses Collègues du Lycée organisèrent en leur honneur un six à huit qui connut le plus brillant succès.

Monsieur le Préfet, Frimance Bien-Aimé, Monsieur le Magistrat Communal, Laurius Loidor, le Colonel Timothée Paret, commandant du Département, Monsieur Léon Godart, agent consulaire de France, se sont dépensés en efficaces amabilités auprès des visiteurs qui garderont un souvenir ému de l'hospitalité de Port-de-Paix.

### *Commémoration du Centcinquantenaire d'Haïti*

#### *à la Sorbonne*

Le 21 janvier a eu lieu à la Sorbonne une cérémonie solennelle destinée à célébrer le 150ème anniversaire de l'Indépendance haïtienne. Elle était placée sous la présidence de M. Gaston Monnerville, Président du Conseil de la République et de S. E. M. Franck Lavaud, Ambassadeur de la République d'Haïti à Paris.

Des discours ont été prononcés par MM. Gaston Monnerville, Jean Sarrailh, Recteur de l'Université de Paris et Auguste Viatte, professeur à l'Université de Nancy. Ces éminents orateurs ont rendu un tribut

d'hommages à la gloire des fondateurs de la patrie haïtienne et exalté l'amitié qui unit aujourd'hui nos deux pays.

Cette émouvante manifestation a été diffusée par les antennes de la radio française. L'Institut Français vient d'en recevoir l'enregistrement et, dès le début du mois de mars, il en pourra faire bénéficier les auditeurs des postes haïtiens, grâce à un accord conclu à ce sujet avec le S. I. P. P.

#### *Un Ingénieur agricole Français à Port-au-Prince*

M. R. L. Guy, Ingénieur agricole, ancien Directeur-adjoint de l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles, a fait un bref séjour à Port-au-Prince du 21 au 25 février. Il en a profité pour prendre d'utiles et agréables contacts avec ses collègues haïtiens. Il a prononcé deux causeries à l'intention des professeurs et des étudiants de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Damien, ces exposés ont été fort appréciés de cet auditoire de spécialistes.

#### *Colette Frantz à Port-au-Prince*

Mademoiselle Colette Frantz, violoniste française de réputation mondiale, est arrivée en Haïti au milieu du mois de janvier dernier, hôte de notre Ambassadeur au Manoir des Lauriers, elle a séjourné ici jusqu'au 8 février.

L'Institut Français a organisé pour elle dans le cadre de la participation de notre pays à la grande saison du Centcinquantenaire, et sous le haut patronage de M. Paul E. Magloire, Président de la République et de M. Roger de Bercegol, Ambassadeur de France, un récital qui a eu lieu en notre Auditorium le jeudi 21 janvier.

M. le Président de la République et Madame Magloire ont honoré de leur présence cette brillante manifestation artistique. Devant une salle comble Mademoiselle Colette Frantz, accompagnée par le Compositeur Nicolas Astridinis, a interprété le programme suivant :

- |    |              |           |
|----|--------------|-----------|
| 1) | Sonate en la | (Haendel) |
|    | Andante      | ”         |
|    | Allegro      | ”         |
|    | Adagio       | ”         |
|    | Allegro      | ”         |

- |      |                                   |                  |
|------|-----------------------------------|------------------|
| II)  | Concerto No 3 en Sol              | (Mozart)         |
|      | Allegro, cadences par             | (E. Ysaye)       |
|      | Adagio, cadences par              | "                |
|      | Rondeau, cadences par             | "                |
| III) | A. Largo Expressivo               | (Pugnani-Moffat) |
|      | B. Prélude et Allegro             | (Pugnani)        |
| IV)  | Sonate, pour violon et piano      | (Cesar Franck)   |
|      | Allegretto ben Moderato — Allegro |                  |
|      | Recitativo Fantasia               |                  |
|      | Allegretto Poco Mosso             |                  |
| V    | A. Pièce en forme de Habanera     | (Maurice Ravel)  |
|      | B. Tzigane                        | (Maurice Ravel)  |

La virtuosité et la sensibilité de l'artiste ont profondément impressionné l'auditoire et la fin de chaque pièce fut saluée d'interminables et enthousiastes applaudissements.

Mademoiselle Frantz a donné également un concert au Théâtre des Casernes, le 3 février, à l'intention de la jeunesse scolaire et universitaire ainsi que des professeurs. Elle s'est aussi, au cours de son séjour, fait entendre au Cap-Haïtien et aux Cayes devant un public, évidemment moins nombreux, mais non moins vibrant que celui de la Capitale.

#### A l'Institut Français d'Haïti

#### *Une Importante Exposition d'Art*

Dans le cadre de la participation française à la « saison » du Cent-cinquantième, l'Institut Français a procédé à l'ouverture d'une deuxième exposition, consacrée à

« *La Peinture Française contemporaine, de Renoir à Picasso* »

Elle groupe une considérable série de magnifiques reproductions en couleur à grand format. Cette contribution spéciale de la Direction Générale des Relations Culturelles du Ministère français des Affaires Étrangères représente un généreux effort.

Le vernissage a eu lieu le mardi 16 février, à 7 h. 45 du soir, quelques instants avant la conférence de M. Ralph Brown, Directeur de l'Institut Haïtiano-Américain.

La formule inaugurale fut prononcée par S. E. M. Roger de Bercegol, Ambassadeur de France.

La mise en place a été assurée, avec son talent habituel, par M. Paul Moral, membre de la Mission Universitaire Française, qui, depuis plusieurs années, dispense un enseignement régulier d'histoire de l'Art à l'Institut, enseignement rehaussé par des projections lumineuses.

*Pour services rendus à la Culture Française  
le Gouvernement français honore  
les intellectuels haïtiens*

A l'occasion des Fêtes du Centcinquantenaire de l'Indépendance haïtienne, sur la proposition de S. E. M. Roger de Bercegol, le Ministre français de l'Education Nationale a décerné la distinction des palmes académiques à un certain nombre d'éducateurs, de professeurs, de journalistes et d'intellectuels haïtiens.

Ces nominations concernent les personnalités suivantes :

a) *Au grade d'Officier d'Instruction Publique :*

MM. Luc Grimard, Recteur de l'Université ; Alexandre Etienne, ancien Ministre, ancien Président de l'Alliance Française du Cap-Haïtien ; Docteur Clément Lanier, Président de l'Alliance Française de St-Marc, membre du Comité exécutif du Centcinquantenaire.

b) *Au grade d'Officier d'Académie :*

MM. Kléber G. Jacob, Secrétaire Général de l'Université ; Frédéric Kébreau, Directeur de l'Ecole Nationale d'Agriculture ; Clovis Kernisan, Docteur en Droit de l'Université de Paris, Professeur à la Faculté de Port-au-Prince ; Docteur Rulx Léon, ancien Ministre, ancien Consul, historien ; Jules Faine, philologue et publiciste ; Claude Gérôme, administrateur du quotidien La Phalange ; Félix Morisseau-Leroy, Rédacteur en chef du quotidien Le Matin ; Max Chauvet, Directeur du quotidien Le Nouvelliste ; Marceau Désinor, Sénateur de la République, Directeur du quotidien « Le Journal », Pascal Brun, Directeur du Journal « La Nouvelle Abeille » de Jacmel ; Antoine Bervin, Directeur de l'Hebdomadaire « Etincelles ».

Tous nos compliments.

*Décès du Docteur Jean Martin*

C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris la mort, survenue à Paris le 6 janvier, du Docteur Jean Martin, ancien Externe

des Hôpitaux de Paris, Chef de Laboratoire de Pathologie à la Faculté de Médecine et aux Hôpitaux de Paris, Croix de Guerre 1939 - 1945.

Le Docteur Jean Martin avait été, en 1949 et 1950, professeur à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince où il avait occupé la chaire d'anatomie pathologique.

Ce n'est pas seulement dans les milieux médicaux, parmi ses anciens collègues et confrères et parmi ses anciens étudiants que notre compatriote a laissé un souvenir étonnamment vivant, car, médecin humaniste, il ne bornait pas ses activités à la sphère de sa spécialité. Les deux brillantes conférences qu'il a prononcées à l'Institut le 20 décembre 1949 et le 23 mai 1950 ont abondamment prouvé sa compétence et son goût en matière de musique et de littérature. Homme de cœur il avait en outre su conquérir ici de nombreuses et chaudes amitiés.

« Conjonction » présente ses respectueuses condoléances à sa famille si cruellement éprouvée, et particulièrement à Madame Jean Martin, sa veuve.



# Haiti

**L'ILE DU SOLEIL  
QUI JOINT  
AU CHARME DU VIEUX MONDE  
TOUT LE PITTORESQUE  
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,  
Une cure de repos près de la mer  
ou à la montagne,  
Des excursions toujours intéressantes :*

**HAITI**  
*La république de langue  
française au Nouveau  
Monde*

**Pour tous renseignements :**

**Office National du Tourisme  
Port-au-Prince, Haïti**

**Haiti Tourist Information Bureau  
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y**

# **MICHELIN**

**LE**

**PNEU FRANÇAIS**

**DE**

**RÉPUTATION MONDIALE**

**L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.**

**Rue du Quai**

**PORT-AU-PRINCE**

**PHONE : 2254 - 2255**

**Le Tourisme est l'Art de bien Voyager**

**Faire bien Voyager est l'Art de**

  
*Agence Citadelle*  
**VOYAGES** 

**52, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294**

**Directeur : PIERRE CHAUVET**

**TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS**

**AU TARIF OFFICIEL**

**B**ANQUE

**N**ATIONALE

DE LA

**R**EPUBLIQUE  
D'

**H**AITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

## **LOCATION DE COFFRES-FORTS**

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

**VOS BIJOUX**

**VOS PAPIERS PERSONNELS**

**VOS TITRES**

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...  
et votre PATRONAGE.**

# REGIE DU TABAC

---

## *Voila enfin ces Cigares merveilleux*

Les **MA GLOIRE**  
**FLEURS D'HAITI**  
**PALME**  
**BASSIN BLEU**  
**COURONNE**

Qui font la concurrence  
aux **CIGARES ETRANGERS** ;  
sans oublier

Les bons : **VEVEY**  
**COURANT**  
**BOUQUET**  
**CREME**

En fumant ces **CIGARES** excellents et  
nationaux, vous satisfaites votre bon  
goût et en même temps vous aidez à  
l'embauchage de milliers de bras  
haïtiens, des plantations de la  
**REGIE** à l'Usine déjà en  
marche.

Vous trouverez ces **CIGARES** :  
au « **Sensation Bazar** » de M. Emile Maximilien  
et dans toutes les bonnes épiceries.  
Pour la vente en gros,  
allez aux **Magasins de l'Etat**.

# THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.  
Articles de fabrication haïtienne  
Parfums Français

EXPORT      IMPORT      RETAIL

ENGLISH SPOKEN  
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI  
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS  
SOUSHOP

## RHUM BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

## PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE

(1864-1889)

FREMY SEJOURNE

(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE

(1937)

LABORATOIRE

D'ANALYSES.

Laboratoire de préparation  
d'ampoules stérilisées —

Port-au-Prince

VIENT DE PARAITRE  
Aux Editions Henri DESCHAMPS

## *Haiti-Chérie*

Le magnifique album de photographies prises  
PAR

MARCEL ISY-SCHWART

*Photographe et Cinéaste français*  
*Réalisateur du Film sur HAITI*

### L'ATLANTIDE DES CARAIBES

présenté dans l'enthousiasme à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien  
après avoir attiré plus de 15.000 spectateurs  
à la Salle Pleyel de Paris en Février 1955

1 Volume de 208 pages relié grand luxe 10" x 12"  
217 reproductions dont 18 en couleurs  
qui, accompagnées d'un texte explicatif en français et en anglais  
constituent le documentaire le plus complet sur notre île  
merveilleuse.

L'exemplaire : \$ 6.50

Henri DESCHAMPS  
P. O. Box : 164  
Port-au-Prince, Haïti

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

Telles sont les caractéristiques  
de la traction avant

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.  
Rue du Quai  
Port-au-Prince  
Haïti  
Phone : 2255

# CITROEN

**SHEAFFER**

*L'aristocrate des plumes-fontaines  
de qualité*

EN VENTE  
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

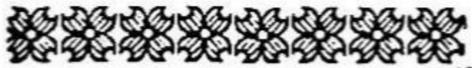
*G. Gilg*

CHAUSSURES

HAITI S. A.

**Bata**

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX



IMPORT

RETAIL

EXPORT

**FISHER ART & CURIO SHOP**

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE

ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE  
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

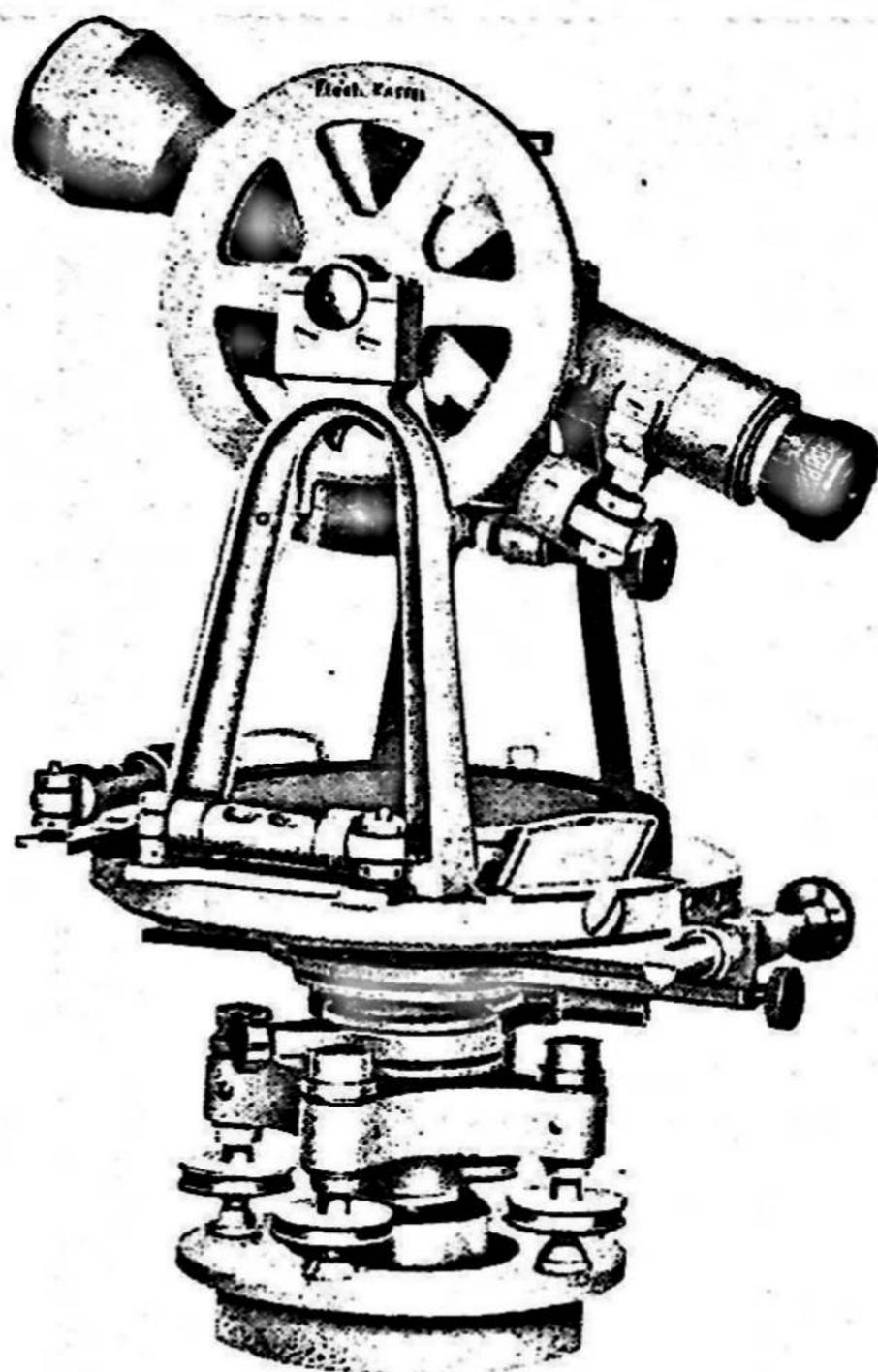
**La**  
**Belle**  
**Créole**  
**Votre**  
**Magasin**  
**favori**  
**Parfums**  
**Français**



**Russo Frères**

**BIJOUTERIE LUNETTERIE**

*Au service de la qualité depuis 1895*



**CHARLES  
FÉQUIÈRE  
& CO.**

**GOULDS PUMPS**

**SENECA FALLS N. Y.**

**MATERIEL**

**TECHNIQUE**

**ET INDUSTRIEL**

**POMPES**

**POUR TOUS USAGES**

**IMPORT**

**RETAIL**

**EXPORT**

**SOCIÉTÉ HAITIENNE D'ARTICLES EN ACAJOU S.A.  
SALES AND SHOW ROOM AND FACTORY**

**RUE DES MIRACLES**

**OPPOSITE ROYAL BANK OF CANADA**

**P. O. BOX 782 PORT-AU-PRINCE HAITI**

**PARFUMERIE FRANÇAISE**

**ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE ETC.**

## ERRATUM

P. 5, en note, au lieu de : « *Discours prononcé à l'occasion de la fondation de la Maison de l'Amérique Latine...*, lire : « *Discours prononcé à l'occasion de la réception offerte par la Maison de l'Amérique Latine...* »

P. 18. La note suivante a été omise : « *Extrait d'une présentation de M. Max Bissainthe, faite à l'occasion de la conférence qu'il a prononcée à l'Institut Français le 28 Janvier dernier.*

